

Deux jours d'émeutes au Caire et à Alexandrie

SADATE FAIT TIRER A VUE

- L'ampleur de la mobilisation des travailleurs égyptiens a déjà contraint le gouvernement à annuler les hausses de prix à l'origine des manifestations
- Cinq morts et plus de 140 blessés à Alexandrie

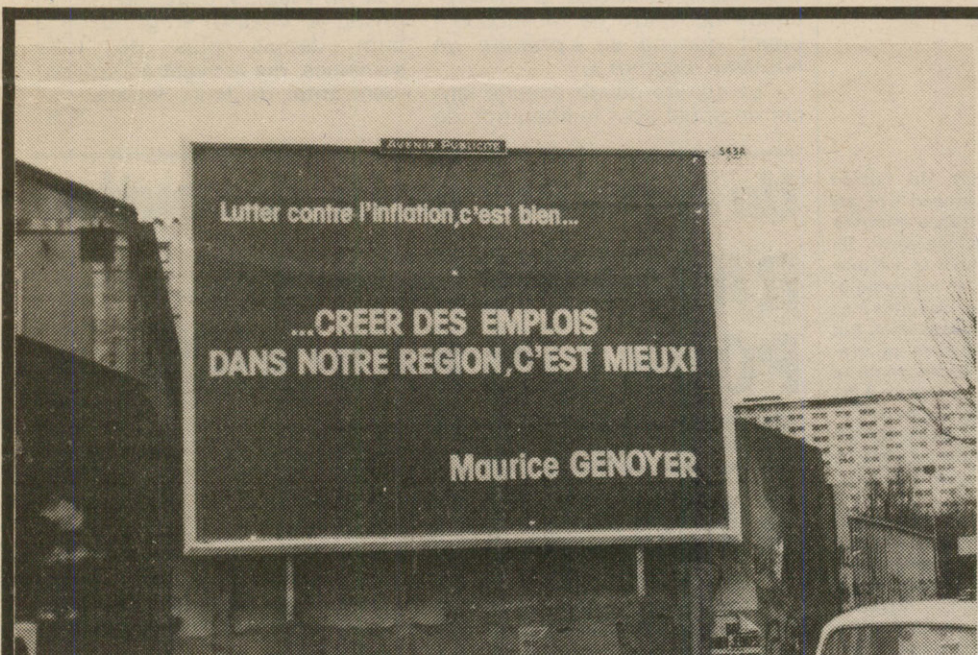
LIRE NOS INFORMATIONS PAGE 2

MUNICIPALES LCR-LO-OCT L'ACCORD

Des listes unitaires « Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs » seront constituées par la Ligue Communiste Révolutionnaire, Lutte Ouvrière et l'Organisation Communiste des Travailleurs

PAGE 5

Demain, ROUGE paraîtra sur 16 pages et publiera intégralement la plate-forme unitaire ainsi que des tribunes des organisations signataires



Le patron de Griffet s'affiche ... et licencie

- Génoyer licencie 60 travailleurs
- Toujours à Marseille, intervention des flics aux benes Marrel

L'usine des benes Marrel à Marseille était occupé depuis trois semaines contre le lock-out décidé par la direction. Salaires payés en retard, menaces de chômage partiel : les ouvriers exigeaient la garantie de l'emploi, une révision des salaires et des conditions de travail (rendement).

Après avoir compté en vain sur une démobilisation pendant les fêtes, la direction avait obtenu un attêté d'expulsion qui prenait effet le 12 janvier à 18h. Hier matin, cet arrêté a été exécuté par la police.

Le même jour, les ouvriers de chez Griffet dont cent vingt étaient encore en stage en attendant d'être repris, conformément aux accords conclus après une longue lutte de deux ans, ont reçu confirmation des menaces de non réemploi qui couraient depuis quelques temps : la direction vient d'annoncer soixante licenciements. Au moment même où Génoyer, le patron de Griffet, faisait apposer dans toute la région les affiches reproduites sur notre document photo. Un cynisme bien difficile à égaler...

LE PARI DE CHIRAC

- Le président du RPR se déclare candidat à la mairie de Paris
- Et merde à Giscard!

La rupture est « clarifiée » ! Après deux mois de coups hauts et bas entre giscardiens et gaullistes, la question de la mairie de Paris semble être définitivement réglée pour la majorité. En annonçant sa candidature, Chirac place la barre à un niveau trop élevé pour permettre à la polémique de se poursuivre.

Les républicains indépendants n'ont plus qu'à s'incliner — et d'Ornano à se retirer — à moins de prendre l'initiative d'une guerre ouverte contre le président du RPR, qui aurait toutes les chances de tourner à leur désavantage et à celui de la majorité tout entière. Le coup de l'ancien Premier ministre est habile. Il prend à contre-pied Giscard qui s'était engagé personnellement dans la bataille en accordant son investiture au maire de Deauville, le 12 novembre dernier. Le combatte signifierait engager Ponia dans ce qu'il est

convenu d'appeler désormais la « bataille de Paris ».

Mais, au-delà de l'aspect tactique du coup d'éclat, deux jours après que Giscard se soit vu contraint, lors de sa conférence de presse, de mettre au rendement la majorité présidentielle, l'initiative de Chirac n'est pas sans arrières-pensées. Que signifierait pour lui le fait de devenir maire de Paris, sinon comme tremplin et tribune électorale pour préparer les futures élections législatives ?

Sa candidature, justifiée à ses yeux par l'importance d'élections qui ne peuvent plus se prêter à « des négociations de couloirs et de partis », annonce l'offensive du RPR pour des échéances plus décisives. En portant un camouflet public à Giscard, Chirac prépare-t-il l'estocade pour les beaux jours du printemps ?

Pierre Julien

Sa déclaration

« Après la conférence de presse du président de la République, j'ai estimé nécessaire de rencontrer le Premier ministre et de m'entretenir avec lui des affaires du pays. Si, sur le plan économique, j'ai confirmé à M. Barre mon entier soutien au plan de redressement du gouvernement, j'ai exprimé mes plus extrêmes réserves sur l'évolution de la situation de la majorité, notamment en ce qui concerne les élections municipales. En fait, ces élections, qu'on le veuille ou non, ouvriront et engageront, dans une large mesure, la prochaine campagne législative.

« Il est donc essentiel qu'elles soient menées avec vigueur et avec détermination. A Paris, l'heure n'est plus aux négociations de couloirs, ni aux compromis de partis, il convient maintenant d'affirmer clairement notre résolution et de faire en sorte que la capitale de la France ne soit pas le risque de tomber entre les mains des socialistes. En conséquence et fidèle à l'engagement que j'ai pris de tout mettre en œuvre pour combattre le collectivisme, j'ai décidé de me présenter à Paris à la tête de tous ceux qui se rassemblent pour mener le même combat. Une fois encore, le peuple de Paris saura donner l'exemple. »

EGYPTE

Deux jours d'émeute au Caire et à Alexandrie

L'EGYPTE PROLETAIRE EN REVOLTE

Les deux principaux centres industriels égyptiens sont depuis deux jours le théâtre des plus fortes et des plus violentes manifestations ouvrières de l'après-nassérisme. Le Caire et sa banlieue ouvrière d'Hélouan, et Alexandrie ont connu des affrontements meurtriers, la police et l'armée du régime ont

ouvert le feu sur les manifestants. Les blessés et les tués sont très nombreux.

Les établissements publics, les banques, les administrations sont fermés. Les transports sont arrêtés. Ce sont dix ou quinze kilomètres que les manifestants ont dû parcourir à pied pour se joindre aux rassemblements.

Comme en 1972, à Hélouan déjà, les étudiants et les ouvriers se sont fondus en un front commun face au pouvoir, ne disposant que de gourdins de bois, de pierres ou autres outils de fortune pour se défendre face aux tirs meurtriers.

La répression sévit : le couvre-feu a été décidé au Caire et dans la banlieue sous la direction du vice-gouverneur militaire égyptien. Les arrestations sont légion. A Guizeh comme à Alexandrie et dans ses banlieues, le couvre-feu vise comme au Caire à paralyser l'action ouvrière et à terroriser la population solidaire des manifestants.

et les étudiants mis en vacances. La décision de reconsidérer la hausse des prix, cause officielle des manifestations, n'a nullement permis au gouvernement de freiner l'extension des émeutes. C'est sur instruction personnelle de Sadate que le Premier ministre, Mamdouh Salem a donné ordre de suspendre l'application de la hausse des prix, déclarant que la commission économique chargée d'étudier le redressement de l'économie était responsable de l'accroissement des prix!!!

Comme il se doit en pareil cas, ce sont les communistes qui ont été accusés d'avoir fomenté ces manifestations. Pratique éculée de toutes les bourgeoisies arabes en proie à des tensions sociales violentes.

mentaires, les cigarettes et l'essence, ne peut pas rendre compte de cette irruption violente de l'opposition ouvrière et étudiante. L'oppression policière incessante, la chasse à toute opposition de gauche au régime, l'absence de libertés démocratiques, et maintenant l'appauvrissement des conditions de vie de toute la population qui se sont dégradées depuis plusieurs années, sont les moteurs des manifestations.

Le financement d'une grande partie du budget égyptien par les revenus pétroliers de l'Arabie Saoudite ne suffit pas à combler les besoins d'une bourgeoisie qui ne peut offrir les garanties suffisantes, sociales et politiques, aux métropoles impérialistes pour qu'elles investissent.

Les dépenses militaires gigantesques et la gabegie de l'administration se combinent à la boulimie de profits de cette bourgeoisie égyptienne.

G.V.

La hausse suspendue

Le gouvernement égyptien a pris précipitamment deux mesures pour casser le mouvement de révolte. Les établissements scolaires et universitaires ont été fermés et les lycéens

La gabegie

Catalyseur du mécontentement ouvrier et populaire, la hausse des prix des produits de première nécessité tels que des denrées ali-



Pliouchtch lors de sa conférence de presse dans les locaux de Politique-Hebdo.

Pliouchtch dénonce la répression nationale en Ukraine

Le Comité de défense des emprisonnées politiques en URSS tenait, lundi dernier, une conférence de presse à l'occasion de l'anniversaire des arrestations massives d'oppositionalistes ukrainiens en 1972. Leonide Pliouchtch qui fut précisément arrêté à ce moment là, qualifia cette vague d'arrestations de « véritable pogrom », au cours d'un exposé sur l'histoire du mouvement national ukrainien, où il dénonça « le processus de russification forcée qui était peut-être inconscient sous Krouchtchev et qui l'est parfaitement aujourd'hui ». Evoquant les récentes intimidations contre les oppositionalistes russes et ukrainiens, ainsi que la « provocation du métro de Moscou », il craint que ne se « prépare un nouveau pogrom ».

Le comité devait ensuite lancer un appel pour la libération de

neuf prisonniers politiques dont les cas sont parmi « les plus désespérés ». Parinor Aikirian, fondateur du Parti national unifié arménien; Mustafa Djemilev, militant tatar de Crimée; Valentin Moroz, historien ukrainien; Semion Gluzman, psychiatre qui fit une contre-expertise du général Grigorenko; Vassyl Lissovy, philosophe ukrainien; Michaël Stern, médecin juif; Mykola Pakhotniouk, oppositionaliste ukrainien; Alexandre Serguïenko, un des trente prisonniers de Vladimir à faire une grève de la faim. Il reste à regretter que le comité ait omis d'évoquer une lutte qui mérite un soutien urgent : celle des prisonniers politiques de la prison de Vladimir en grève de la faim depuis plus de trois semaines, qui arrivent à l'épuisement total de leurs forces.

S.B.



Giscard et Sadate à Paris, en avril 1976.

ITALIE

OFFENSIVE DU VATICAN CONTRE LA LOI SUR L'AVORTEMENT

Hier, s'est ouverte la discussion de la loi sur l'avortement à la chambre des députés. Le démocrate-chrétien Piccoli a présenté, au nom de son parti, une motion sur le caractère non-constitutionnel de la loi, afin d'éviter qu'elle ne soit discutée. La DC est soumise à deux pressions. L'une est celle de l'archevêché qui a envoyé un télégramme aux présidents de la République, du Conseil, du Parlement, du Sénat, pour tenter de bloquer le vote de la loi.

L'autre est celle de l'opinion publique qui apparaît largement favorable à l'avortement dans tous les sondages apparus ces derniers jours dans les journaux.

Un représentant de la DC a expliqué que son parti allait quand même s'engager dans une bataille d'amendements. La majorité favorable à l'avortement au Parlement est étroite (14 voix), mais les députés de Democrazia Proletaria (6) pourraient s'abstenir, et ceux du Parti radical (4) voter contre, si les droits de la femme n'étaient pas mieux spécifiés dans la loi.

Quelques indépendants catholiques élus sur les listes du PCI pourraient s'abstenir si quelques-unes de leurs propositions n'étaient pas retenues. La situation est donc très fluide.

E. P.

Notes

RFA

Les 1 200 travailleurs de l'usine métallurgique de Goeppingen ont arrêté le travail pendant trente minutes hier, en grève d'avertissement. Ils voulaient protester contre la lenteur des négociations par le renouvellement de leur convention collective et contre les propositions patronales qui entendent limiter les hausses salariales à 5 %, alors que le syndicat de la métallurgie, l'IG Metall, demande 9 %.

Les négociations entre le syndicat de la métallurgie et le patronat de cette branche sont d'ailleurs rompues, le patronat refusant de revenir sur ses propositions.

Les syndicats de la fonction publique revendiquent pour leur part, une hausse salariale de 8 % alors que le gouvernement ne cesse de faire appel à leur « responsabilité ». Les tensions qui sont apparues dès le lendemain des dernières élections d'octobre entre le gouvernement social-démocrate et les organisations syndicales semblent donc traverser une nouvelle étape.

Le Parti social-démocrate (SPD) du Bade-Wurtemberg vient de réclamer l'arrêt des constructions de centrales nucléaires. Il est le premier à prendre une telle position. L'opposition de la population du Land à la centrale de Whyl n'est pas étrangère à cette décision.

YOUGOSLAVIE

C'est après avoir accompagné Tito, à son départ pour la Lybie, que le Premier ministre yougoslave, Bijedic, a trouvé la mort ainsi que sept personnes qui l'accompagnaient, dans un accident d'avion. Bijedic était à la tête du gouvernement depuis 1971, mais ne faisait qu'appliquer les décisions du Bureau politique de la Ligue des communistes yougoslaves, comme cela se pratique dans tous les pays de l'Est. Il était cependant considéré comme un « homme de confiance » du maréchal, et l'on murmure que sa disparition risque de compliquer les délicats problèmes de dosages entre les représentants des différentes républiques au niveau de la bureaucratie centrale. C'est sans doute pour cela que Tito a décidé de reporter la visite qu'il s'appropriait à faire en Egypte.

Un appel du comité de soutien RASSEMBLEMENT POUR LES BASQUES DE L'ILE D'YEU A FROMENTINE

Neuf Basques sont actuellement assignés à résidence à l'île d'Yeu sur décision arbitraire du ministre de l'Intérieur français, en collaboration avec le ministre de l'Intérieur espagnol.

Ils sont surveillés jour et nuit par 80 CRS qui ont le soutien de la brigade anti-gang, des renseignements généraux et de la DST. L'appareil policier les contraint à ne sortir que trois par trois, filtre leurs rapports avec l'extérieur, etc.

Cette situation faite aux réfugiés politiques basques n'est qu'un aspect de l'aggravation de la politique répressive du pouvoir tant à l'encontre de tous les réfugiés politiques qu'à l'encontre des Français.

Le Comité vendéen de soutien aux Basques de l'île d'Yeu appelle :

— les militants à s'organiser en comités locaux de soutien aux Basques assignés à résidence à l'île d'Yeu ;

— les organisations politiques et syndicales à prendre en charge nationalement les problèmes de la répression dont sont victimes les réfugiés ;

— à un rassemblement de protestation contre la répression dont sont victimes les neuf Basques de l'île d'Yeu, le 20 février, à partir de 10 h 30, à Fromentine (Vendée).

Rassemblement à Fromentine (Vendée), le 20 février, à partir de 10 h 30.

- intervention de M. Noguères, président de la Ligue des droits de l'Homme ;
- intervention d'un membre du Comité de soutien ;
- intervention du défenseur des Basques ;
- animation folklorique par l'Aigail d'Aubigny ;
- chanteurs basques, catalans.

Retournez-nous l'appel signé au 21, rue Jacques-Cartier, 85 000, La Rochesur-Yon. Cet appel signé sera publié dans la presse par les soins du Comité de soutien. Pour les besoins de l'organisation, une réponse par retour du courrier est souhaitée.

□ **ETATS UNIS**

Carter entre en fonctions aujourd'hui
« Le monde entier est un problème de politique intérieure »

Il fait un froid record actuellement aux Etats-Unis, pas moins de 18 degrés centigrades au-dessous de zéro à Washington, si bien que l'on se prend à espérer que le président élu Jimmy Carter, qui sera officiellement nommé, ce jeudi 20 janvier, 39^e président des Etats-Unis, connaisse le même sort que l'un de ses « illustres » prédécesseurs, William Henry Harrison, en 1841. Celui-ci, en effet, ayant voulu assommer son auditoire avec un discours fleuve qui dura plus d'une heure et demie, prit froid le jour de son investiture. Le rhume se transforma en pneumonie et le nouveau président mourut le 1^{er} avril 1841, un mois exactement après son entrée à la Maison-Blanche...

Hélas, il y a de fortes raisons de croire que, le froid aidant le nouveau président ne se contente d'un discours « sobre », dont il serait vain d'espérer qu'il nous éclaire sur la politique qu'entend suivre la nouvelle administration américaine. Faute de pouvoir se fier aux paroles d'un politicien aussi chevronné que Jimmy Carter, comme on en a eu plus d'une fois la preuve au cours de sa campagne électorale, au moins pouvons-nous nous fier à ses actes, d'une éloquence incontestable.

Une nouvelle orientation de la diplomatie

Ainsi en est-il, par exemple, de sa décision de faire assister, pour la première fois dans l'histoire des Etats-Unis, le principal conseiller économique de la Maison-Blanche, Charles Schultze, aux délibérations du Conseil national de sécurité. Outre le conseiller pour les Affaires de sécurité, Zbigniew Brzezinski, le Conseil national de sécurité regroupe autour du président et du vice-président les principaux responsables du Pentagone, ainsi que les directeurs des agences de renseignement, en particulier celui de la CIA — dont le nom, après la démission de Théodore Sorensen demeure encore une inconnue — et assume les fonctions d'état-major restreint pour tout ce

Le secrétaire d'Etat a en effet eu cette remarque très révélatrice de la conception du monde qui guidera désormais la conduite de la politique étrangère américaine. « Au cours des cinq ou dix prochaines années, nous pourrions bien découvrir que les problèmes qui ont dominé jusqu'à présent la scène mondiale ont été remplacés par des questions entièrement différentes. » Les problèmes, a-t-il précisé, se posent beaucoup plus en « termes globaux », qu'il s'agisse du développement du Tiers-Monde, de l'énergie, de l'aliénation, de l'environnement ou de la non-prolifération nucléaire, tous des problèmes économiques.

Cette préoccupation nouvelle pour les problèmes économiques s'est manifestée depuis à plusieurs reprises, en particulier lors de l'annonce de la participation du président Carter à un prochain sommet des pays industrialisés occidentaux, décision contradictoire avec les déclarations précédentes du nouveau président qui avait affirmé son intention de ne pas se rendre à l'étranger au cours de la première année de son mandat.

Un guide pour l'action

L'arrivée de l'économie au premier plan de la scène politique internationale se manifeste aussi à l'occasion de la prochaine tournée en Europe du vice-président Walter

ceux qu'il aura à Bruxelles, le 24 janvier, avec le président de la Communauté économique européenne, le britannique Roy Jenkins, et à Paris avec le secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), Emile van Lennep.

Ainsi se trouve confirmé ce que la nomination à des postes plus ou moins élevés de treize membres de la Trilatérale (cf. Rouge n° 241) avait pu laisser entrevoir : les orientations stratégiques définies par la Trilatérale vont bel et bien servir de guide pour l'action au nouveau président américain. Estimant que les « Etats-Unis ne peuvent à eux seuls modeler le monde, même s'ils constituent la seule force capable de promouvoir les entreprises communes qui se fixeront un tel objectif », la Trilatérale propose la création d'un bloc très cohérent des pays capitalistes industrialisés, face aux revendications du Tiers-Monde. Mais pour cela, bien sûr, il faut obtenir l'assentiment des principaux intéressés, dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils ne sont pas tous, tant s'en faut, d'accord sur le montant de la facture qu'il faudra payer pour y parvenir. D'où cette première tournée des popotes du vice-président, chargé de remonter le moral des troupes.

Rien de très nouveau donc dans tout cela. Certes, les moyens dont la nouvelle administration américaine entend se doter ne sont pas tous semblables à ceux de l'administration sortante du président Ford, mais fondamentalement, les objectifs poursuivis restent identiques. Pour Carter, comme pour Kennedy et tous les présidents américains depuis la dernière guerre mondiale, « le monde entier est un problème de politique intérieure. »

Julien Tonnac

NATIONALISTES NOIRS PENDUS EN RHODESIE

Jugés coupables, selon le ministre de la Justice, de divers actes de « terrorisme urbain », huit nationalistes qui étaient, semble-t-il, membres du Conseil national africain (ANC) d'Abel Muzorewa, ont été pendus à Salisbury. Malgré les nombreuses démarches entreprises tant par l'ANC que par la hiérarchie catholique, le gouvernement Ian Smith a tenu par ces exécutions à montrer sa détermination à la communauté blanche et au mouvement nationaliste noir.

MISES AU POINT

● L'article sur l'action des mercenaires au Bénin (ex-Dahomey) du 17 janvier pouvait prêter à confusion par certaines de ses formulations quant à notre position face au régime Kérékou. L'article sur le même sujet du 18 janvier indiquait justement que, pour nous, il ne saurait être question de prendre pour argent comptant sa phraséologie « marxiste-léniniste » et de lui apporter un quelconque soutien. Pour nous, le régime de Cotonou défend les intérêts d'une classe exploitée béninoise et s'insère parfaitement dans le marché mondial impérialiste, son originalité étant de rompre avec un régionalisme désuet pour mettre en place un Etat centralisateur et insérer la paysannerie dans les circuits marchands. Sa caractérisation relève en ce sens et sans ambiguïté d'un néocolonialisme opposé aux intérêts réels des masses paysannes et ouvrières du Bénin. **FT**

● L'article « Contrôle de la natalité au Brésil » publié dans Rouge du 18 janvier a, malencontreusement et indépendamment de sa rédactrice, été signé « Coordination du groupe de femmes brésiliennes », alors qu'il était la contribution d'une camarade du groupe.

□ **MAROC**

LES INCULPES VEULENT ENTAMER UNE GREVE DE LA FAIM

Casablanca, 17 janvier (AFP). Les 139 inculpés présents au procès des « marxistes léninistes » de Casablanca ont annoncé lundi leur intention d'observer une grève de la faim illimitée pour protester contre le déroulement des débats.

Ils avaient déjà organisé pour les mêmes raisons, une grève de la faim de 48 heures mercredi dernier.

Les accusés ont d'autre part adressé lundi une lettre de protestation au ministère de la justice, contre ce qu'ils appellent « la partialité manifeste » du président de la cour, le juge Ahmed Afzaz.

Les inculpés font également état de menaces policières reçues, affirmant-ils, par certains membres de la défense (...)

Lundi, parmi les 13 accusés interrogés, deux ont été expulsés de la salle d'audience pour « perturbation du déroulement des débats ». Les 11

autres ont rejeté les griefs retenus contre eux et notamment la constitution d'organisations subversives clandestines : « l'Ial Amam », « 23 mars » et « Al Moutakatiline ». Ils ont affirmé que la lutte qu'ils menaient « en faveur du peuple » se déroulait dans le cadre d'organisations légalement constituées comme l'« Union marocaine du travail » et l'« Union nationale des étudiants du Maroc », cette dernière suspendue par les autorités depuis quatre ans.

● L'Association des Amis de la République arabe sahraouie démocratique organise un week-end d'information sur le Sahara occidental les samedi 5 et dimanche 6 février 1977.

Les participants doivent s'inscrire à l'avance en écrivant à l'Association BP 236 75264 Paris Cedex 06. Tél. : 033.79.10.

Lettre ouverte au ministre de l'Intérieur

Nous, les détenus politiques des prisons de Casablanca, avisons qu'après l'enlèvement abusif et les tortures sauvages de toutes sortes que nous avons subi dans les geôles de détention secrète pendant plusieurs mois, et après notre comparution devant le tribunal, nous enregistrons que la présidence du tribunal refuse d'écouter les déclarations des accusés, empêchant leur défense des lourdes accusations qui leur sont adressées ; comme elle leur interdit d'exprimer leur idée ; pire, elle les oblige par des pressions et des menaces à ne formuler comme réponse qu'un oui ou un non. (...)

En plus, nous enregistrons qu'elle porte atteinte aux droits de la défense, n'hésitant pas à préférer des menaces, des pressions et des vexations à l'encontre de certains avocats, dont certains ont subi aussi bien de l'intérieur de leur cabinet qu'à leur domicile de graves menaces de mort de la police.

Ces pratiques démontrent de nouveau, d'une façon concrète, l'absence du moindre droit démocratique, comme elles constituent une violation outrancière du droit marocain, aux principes des droits de l'Homme dont le

Maroc est signataire et aux principes humains les plus élémentaires.

Nous enregistrons que la présidence refuse les questions posées par l'avocat des détenus par son intermédiaire, ce qui constitue une violation à la procédure pénale.

Comme nous enregistrons les abus répressifs que pratique la présidence à l'encontre des accusés : en effet, elle a chassé avec violence un certain nombre d'accusés du banc d'accusation, pour avoir exprimé leur idée afin d'écarter les accusations portées contre lui, comme elle a ordonné à la police de faire descendre à la cave des accusés qu'elle a jugé après, comme étant « présents ».

De plus, le procureur menace de traduire les accusés devant une juridiction militaire.

En se lançant dans de telles pratiques irresponsables, rétrogrades et illégales, la présidence essaie d'appliquer un jugement formel et fictif ne laissant aux accusés aucune occasion pour défendre leur point de vue. (...)

Les détenus politiques des prisons de Casablanca

□ **COTE D'IVOIRE**

La grève étudiante s'étend

L'université et les établissements d'enseignement secondaire d'Abidjan ayant été fermés par les autorités, malgré cette mesure, la grève commencée le 10 janvier à la faculté de sciences économiques s'est étendue à l'ensemble des établissements privés et publics du pays.

Tout a commencé lors d'examen à la faculté de sciences économiques après que 5 étudiants aient été exclus pour avoir eu une altercation avec un professeur. Un incident mineur qui fit boule de neige. Le 10 janvier, quelques étudiants qui protestaient furent arrêtés. Flics, puis CRS locaux, enfin l'armée, investissent le campus. Le lendemain, 1 500 étudiants se rassemblèrent de manière pacifique en signe de protestation, chantant même

l'hymne ivoirien. Même scénario : ils furent arrêtés. Des arrestations qui se chiffrent entre 1 500 et 2 000 étudiants regroupés dans un camp militaire où ils subiraient maintes vexations : parcours du combattant, tabassages, etc. La ville et le campus étaient jusqu'à la semaine dernière quadrillés. De nombreuses jeeps circulaient à l'intérieur desquelles on pouvait voir les officiers blancs (instructeurs français) de l'armée ivoirienne. Bien entendu, rien ne perce de la situation. Les journaux locaux, tel *Fraternité-Matin* ne parlent pas de la répression alors que tous les habitants d'Abidjan peuvent constater l'occupation des rues par la police et l'armée.

Correspondant



Victime d'une cabale organisée par diverses personnalités influentes de la « communauté du renseignement » et du congrès, qui lui reprochaient, tout à la fois, de s'être fait classer comme objet de conscience à l'époque de l'intervention américaine en Corée et d'être complice des complots préparés par la CIA en vue d'assassiner différents leaders dirigeants étrangers (alors qu'il appartenait à l'administration Kennedy), Théodore Sorensen — photo ci-dessus — a été contraint de renoncer au poste de directeur de la CIA.

qui touche aux affaires de sécurité. A n'en pas douter, cette décision témoigne d'une nouvelle orientation de la diplomatie américaine qui, au contraire de celle suivie par Kissinger, devrait être dominée par des préoccupations d'ordre économique. Cette nouvelle orientation a d'ailleurs été confirmée par le nouveau secrétaire d'Etat, Cyrus Vance, lors de sa première comparution devant la commission des affaires étrangères du Sénat, le 11 janvier.

Mondale qui, aussitôt terminées les cérémonies d'investiture, quittera Washington le 23 janvier en direction de la Belgique, de la RFA, de l'Italie, de la Grande-Bretagne et de la France, avant de se rendre au Japon, dernière étape de son voyage, le 30 janvier.

Outre un certain nombre d'entretiens avec les chefs d'Etat ou de gouvernement, le vice-président a inscrit sur son agenda quelques rendez-vous « économiques » comme



Manifestation à Troyes LA PEINE DE MORT ? NOUS SOMMES CONTRE

Troyes, 18 janvier 1977 au matin. La ville des lyncheurs n'existe pas. Ville de province calme, un peu morne, où sont les justiciers, où sont les 6 000 signataires de la pétition réclamant la tête de P. Henry ? A l'initiative du Comité d'action des prisonniers et de la revue Champ social, plusieurs dizaines de camarades, hostiles à la peine de mort, s'étaient rendus à Troyes. Aidés par quelques militants de la ville, une importante diffusion de *ici Troyes* (cf. Rouge du 18/1) fut bien accueillie : très peu d'injures à notre égard, quatre ou cinq canards déchirés ; un Troyen sur dix préférerait nous éviter.

Des discussions eurent lieu, parfois animées, souvent intéressantes. A 14 h, présence au palais de justice. Les partisans de la peine capitale étaient là : très peu nombreux et bien protégés, parqués entre des barrières de police. L'arrivée des militants brandissant *ici Troyes* a mis fin à la pause-café des journalistes, photographes, etc. Gardes-mobiles, flics municipaux et CRS sont hésitants. Situation délicate pour les troupes de Galley : quoi faire ?

Monsieur le préfet de l'Aude a tranché : « Disperse moi tout ça, avec les forces nécessaires, si besoin est, cognez et saisissez tous ces journaux ! »

Ce qui a déplu sans doute à Galley est que le jeu n'a pas été respecté : les pour et les

contre la peine capitale ; les opposants à la peine de mort n'étaient pas restés au niveau de la démarche philosophique, humaniste. La société capitaliste était sur la sellette, l'ensemble des assassinats légaux étaient démontés : des « suicides » de chômeurs, aux appelés du contingent « morts accidentellement ». Alors Troyes transformée. La chasse a démarré. Quel boulot pour les forces de police municipales ! Pensez, dans le même temps les travailleurs du textile manifestaient dans les rues de la ville contre la dégradation de l'emploi, les licenciements.

Cinq militants passeront finalement quelques heures à l'hôtel de police dont un finira inculpé pour le rituel « outrage à agent » ! Disposés à le faire comparaître en « flag », les cerbères locaux vont reculer après quelques coups de téléphone à Paris. Embêtant, en effet, d'arrêter un militant du CAP alors qu'on laisse M. Taron (« Ligue contre le crime et la peine de mort ») accomplir une prestation hystérique de plusieurs minutes devant le palais.

Dans un communiqué de presse, le CAP précise qu'il ne se rendra pas devant le palais les 19 et 20 janvier. Pas de note dissidente parmi les badauds — peu nombreux — qui passeront les trois jours sur le trottoir protégés par cinq cars de CRS. Galley a-t-il pensé aux sandwiches ?

A.B.

Premier jour du procès de Patrick Henry à Troyes

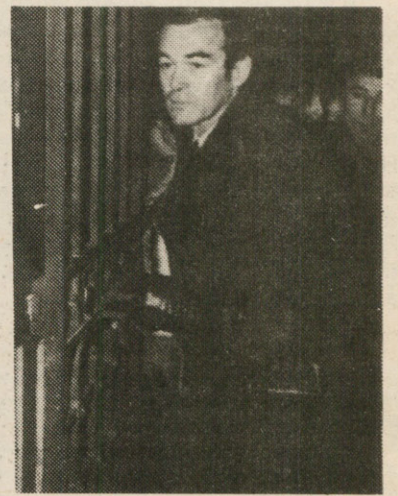
LA DEFENSE IMPOSE LE DEBAT SUR LA PEINE DE MORT



Sagols, président de la cour (photo AFP).



M^r Bocquillon (photo AFP).



M^r Badinter (photo AFP).

On attendait les cris et les injures d'une ville survoltée. On n'aura eu droit qu'au silence, seulement troublé de quelques cris isolés. Pourtant la haine est là, partagée sans doute par la grande partie des habitants de Troyes. Simplement, elle s'exprime avec plus de retenue qu'au lendemain de l'arrestation de Patrick Henry. La vengeance est acquise. Elle suffit à calmer les plus grandes passions.

Les jurés, tirés au sort mardi matin, et dont la moyenne d'âge approche la cinquantaine, auront eu l'occasion de lire au matin de l'ouverture du procès, un éditorial édifiant paru dans *l'Est Eclair*, l'un des deux plus gros quotidiens du département. Patrick Henry y est décrit comme « l'homme le plus exécré de France », le « monstre froid » qui s'est mis en dehors de la communauté troyenne, celui qui « avant d'être confondu a plastronné, ricané, défié ». L'honneur de la ville est en jeu dans ce procès, et cet honneur ne peut être lavé que dans le sang.

Poli et normalisé

A force de décrire Patrick Henry sous de tels qualificatifs, nous en avons tous, peu ou prou, été intoxiqués. Un lourd silence s'est emparé de la centaine de journalistes qui forme l'essentiel de la salle d'audience, quand le président a donné pour la première fois l'ordre de faire entrer l'accusé dans le box. Rond, propre, bien peigné avec une raie précise sur le côté gauche, Patrick Henry est vêtu d'un costume à gilet, de coupe « cadre moyen-supérieur ». Tout dans son comportement renvoie à cette image. Il répond poliment, avec le souci de la brièveté efficace (« exact », répond-il souvent), sans jamais s'énerver. Il est normal. Désespérément normalisé plutôt. Son comportement aussi, comme les rapports des experts psychiatres le confirment. Il avait des rêves de petit bourgeois, des désirs d'ascension sociale modérée, des distractions ternes et probablement des valeurs conformes à l'idéologie majoritaire.

Cet être insignifiant, une certaine presse a essayé de le dépeindre sous les traits du monstre pour mieux masquer qu'il fallait un coupable digne d'une campagne de sécurité à grand spectacle. On n'avait qu'un to-

card. On en fit un crack.

A quoi servent les débats ?

De cette démarche, il reste le comportement du président de la cour d'assises, M. Sagols, qui tente obstinément de démontrer que, sous les traits de l'adolescent Henry qui commet quelques petits larcins (petits vols de petites sommes dans de petites circonstances), perce déjà l'ébauche du tueur. Pour M. Sagols, la criminalité est un processus linéaire. Y mettre le petit doigt, équivaut à y engager sa vie. Car qui vole un œuf vole un bœuf, et un jour ou l'autre trucidé le propriétaire du bœuf. A écouter M. Sagols, on a l'impression qu'il est chargé de l'accusation ; partial dans ses questions, donnant lui-même les réponses sans donner le temps à l'accusé de parler, il ressemble à un animateur malhonnête de radio-crochet truqué. Sans même parler des maladroites dont on préfère imaginer qu'elle provienne d'une intense fatigue. Ainsi, à maître Badinter qui demande qu'on ne cache pas aux jurés les problèmes soulevés par la peine de mort et exige qu'ils soient éclairés, le président répliquera : « Croyez-vous Maître, qu'on ait si besoin d'être éclairé ? » A croire que pour M. Sagols, les débats ne servent à rien.

Et pourtant, malgré cela, ces derniers seront sortis dès mardi après-midi, des étroits chemins où l'accusation avec l'aide du président, entendait les maintenir. L'incident soulevé par l'audition de quelques témoins de la défense, parmi lesquels le professeur Lwoff, prix Nobel de médecine, et le professeur Leaute, directeur de l'Institut de criminologie de Paris, aura été un tournant.

A quoi sert la peine de mort ?

Ces témoins, à la demande de la défense, prétendaient déposer sur le principe et l'efficacité de la peine de mort. L'accusation voulait s'y opposer, prétextant que des témoins n'ont à déposer que sur les faits eux-mêmes, ou sur la personnalité de leurs auteurs. Un vif incident opposa alors les deux parties, ponctué par un dépôt de

conclusions tendant à la recevabilité des témoignages. Il fallut à la cour une heure et demie de délibérations juridiques pour décider que les témoins pouvaient déposer. Ils le firent, tous deux dans le même sens, avec toute leur autorité scientifique, assurant que la peine de mort était sans influence sur la criminalité. Ils étaient bientôt rejoints par le docteur Roumageon, l'expert psychiatrie nommé lors de l'instruction, qui n'hésitait pas à faire chorus. Ce fut, de toute évidence, l'un des temps forts de cette première journée du procès.

Mais à quoi donc auront-ils servi, vite enfouis le lendemain dans les détails inintéressants des faits proprement dits. Tous les témoins viendront apporter leur parcelle de vérité. Patrick Henry et son crime n'en demeurent pas moins insaisissables, quasiment absents, face à des jurés hermétiques et inintéressés.

Dans le climat de son arrestation, à la suite de trois semaines de recherches au cours desquelles la tension ne cessa de monter, Patrick Henry était condamné dès le début. Les policiers qui n'avaient pas ménagé leur peine pour tenter de retrouver l'enfant enlevé baclèrent l'enquête une fois l'assassin dans leurs mains. Il fut ainsi impossible de relever une quelconque empreinte dans le meuble de Patrick Henry car les policiers avaient mis leurs mains partout, sans précaution. De même, le professeur Lebreton, chargé de l'examen du sang de la victime vit arriver les flacons de prélèvements sans qu'il puisse être sûr qu'ils contenaient bien le sang de l'enfant. Leurs convictions bientôt rejointes par les aveux de Patrick Henry, étaient faites. Pourquoi chercher plus loin ?

La cérémonie d'aujourd'hui pose les mêmes questions. C'est là la raison de l'angoisse qui saisit bon nombre d'observateurs du procès qui ont l'impression d'assister à une mauvaise farce. Le public présent dans la salle comme celui qui attend dehors, ne semble lui guère troublé. Il veut une sanction, la plus dure sans tous ces bavardages. Et il frissonne de compréhension quand l'avocat général juge que si la peine de mort est sans influence sur la criminalité, c'est que la répression n'est pas suffisante. Georges Marion

CEUX QUI SONT POUR !

Un crime affreux ; un coupable falot qui ressemble trait pour trait, jusqu'au plus obscur de ses conformismes, à ceux qui appellent le plus fort à son exécution et qui lui-même, en son temps, et avant qu'il ne soit inculpé, vouait les assassins d'enfants à la peine capitale : c'est le procès de Troyes.

Patrick Henry y laissera sûrement sa tête. Nombre de braves gens, sans hystérie et calmement, sans même vouloir se prononcer sur le problème général de la peine de mort et de son efficacité dissuasive, estimeront que dans ce cas particulier, ce n'est que justice. Sans se rendre compte qu'ils se feront ainsi les apôtres de la loi la plus sauvage : celle du talion.

A Troyes, dans toute la France, après avoir inoculé la sale fièvre du lynch, on fait jouer maintenant (non sans quelques discordances d'ailleurs) le théâtre de la justice seraine. L'issue est connue, l'incertitude ne joue guère que sur des points secondaires. Le système de défense en fait partie. Puisqu'après tout, pour tuer légalement un homme, il faut en passer par ces formalités...

La peine de mort est en procès. Le criminel exemplaire de banalité qu'est Patrick Henry révèle paradoxalement sa barbare inutilité : ne disait-il pas, lui aussi, « je suis pour ».

LA PREPARATION DES MUNICIPALES

UNE CAMPAGNE UNITAIRE DES REVOLUTIONNAIRES

- La LCR, LO et l'OCT appellent à la constitution de listes « pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs »
- Demain dans Rouge : le texte intégral de la plate-forme unitaire et les commentaires des organisations signataires

L'accord unitaire pour les élections municipales entre la LCR, LO et l'OCT a été signé mardi. Nous publions ci-dessous l'accord sur la constitution des listes unitaires. Une conférence de presse est convoquée lundi prochain. Demain, Rouge paraîtra sur 16 pages et éditera l'intégralité de la plate-forme politique commune. Nous donnerons également les commentaires des trois organisations signataires.

Déjà, dans plusieurs villes de province, les sections locales ont commencé à se rencontrer. Il est possible maintenant qu'elles passent dans une seconde phase, débouchant sur des listes « Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs ». Des contacts sont en cours et vont se poursuivre en direction de tous les militants représentatifs d'un travail de masse, qui sont prêts à participer à ces listes sur la base de la plate-forme commune.

Des manifestations locales vont, dans ce cadre, intégrer l'ensemble des objectifs de lutte concernant plus particulièrement les travailleurs de la région. Ainsi, pour la première fois depuis Mai 68, s'affirmera un pôle révolutionnaire unitaire dans cette campagne électorale. Contre le plan Barre, le chômage et la vie chère. Il affirmera la nécessité d'une riposte centrale, sur des objectifs clairs, de l'ensemble des travailleurs et de leurs organisations. Les révolutionnaires montreront l'impasse que constitue le Programme commun de la gauche, dont le seul objectif est de gérer les affaires de la bourgeoisie. Mais ils affirmeront aussi, par leur attitude au deuxième tour, leur volonté d'infliger une défaite électorale à la droite.

Ils opposeront au réformisme municipal du PS et du PC des objectifs de lutte favorisant la mobilisation et le contrôle des travailleurs

sur les affaires qui, dans les communes, les concernent. Quand la droite tripote des fonds, subventionne des promoteurs et baigne dans les scandales immobiliers, ce n'est pas avec des grandes phrases sur la « démocratie locale » que les travailleurs imposeront des modifications décisives de leur cadre de vie. Ils doivent construire un rapport de force, imposer leur veto par la lutte. Ainsi, ces batailles au niveau local ne peuvent que s'intégrer dans la mobilisation d'ensemble contre le régime qui organise l'austérité.

C'est parce qu'ils ne se font aucune illusion sur le caractère « stratégique » des conquêtes municipales, c'est parce qu'ils ne croient pas que le respect des rythmes pesants du calendrier électoral soit la condition de la victoire du socialisme, que les révolutionnaires prendront ensemble la parole dans cette campagne.

J.-Y. T.

A l'occasion des prochaines élections municipales, la Ligue communiste révolutionnaire, Lutte Ouvrière et l'Organisation communiste des travailleurs appellent et s'engagent, en ce qui les concerne, à constituer partout où ce sera possible des listes de candidats révolutionnaires sur la base du manifeste signé nationalement par les trois organisations.

Ces listes apparaîtront sous le titre commun : « Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs ! »

Elles seront ouvertes à tous ceux qui se réclament du combat anti-capitaliste et qui approuveront l'orientation de la plate-forme politique, notamment à tous les militants représentatifs d'un véritable travail de masse.

LO, la LCR, l'OCT souhaitent étendre l'accord national qu'elles viennent de conclure aux autres organisations nationales et locales qui se réclament de l'extrême gauche révolutionnaire. Elles sont prêtes à discuter immédiatement avec toutes celles qui le désirent.

Elles soumettent cette plate-forme à tous les militants anticapitalistes conscients de la nécessité d'affirmer une alternative à l'Union de la gauche lors de ces élections. De telles listes sont d'ores et déjà envisagées dans les principales villes.

Les trois organisations présenteront et commenteront la plate-forme et leur projet de campagne unitaires lors d'une conférence de presse, lundi 24 janvier, à 11 h 30, à l'hôtel Lutetia, à Paris.

Aujourd'hui

MARSEILLE

♦ Meeting de l'OCT sur les élections municipales, à 20 h 30, salle Mazenod, 88, rue d'Aubagne (et non à l'Alhambra comme les affiches l'annoncent. Des menaces policières ont imposées ce changement).

• Le CODIF organise un film-débat sur le Sport et les femmes, à 14 h 30, 81, rue Sennac, deuxième étage.

MONTRouGE

Le Petit Montrougien en colère tiendra « Quatre heures contre l'austérité », de 19 h à 23 h, à la MJC, 88, rue Racine.

ORLEANS

La LCR organise une réunion-débat sur la répression dans les pays de l'Est, à 20 h 30, campus universitaire de la Source.

PARIS 20^e

Le Comité antioutspan continue sa semaine d'information sur l'Afrique du Sud, 154, rue Oberkampf, (au 10 de l'impasse), métro Ménémonant. Ce soir un film : *Esclave du XX^e siècle*.

L'Assemblée générale du CNPF

SECURITE SOCIALE, FISCALITE : LES PATRONS PAYENT TROP !

Ils étaient 500 patrons réunis en assemblée générale pour fixer les objectifs de leur organisation. Cette réunion a montré que le patronat français ne manquait décidément pas d'appétit, et qu'il entendait contribuer activement à l'offensive anti-ouvrière engagée par le gouvernement.

Premier objectif : accélérer le démantèlement de la Sécurité sociale. Yvon Chotard, qui juge qu'elle constitue « un système aberrant qui porte en lui les germes de sa propre destruction », propose de consacrer l'éclatement de la gestion des différents risques.

Dans le langage choisi de ce PDG de choc, on voit se profiler une série d'attaques de grande envergure : ainsi, en matière d'assurance-maladie, le CNPF juge le poids financier des hospitalisations disproportionné, et parle de restaurer « la responsabilité personnelle des intéressés ». Quant aux prestations familiales, il proteste contre leur financement par le patronat. Ces « charges indues », explique-t-il, doivent être assumées par l'Etat.

Cette « fiscalisation », dans l'état actuel du système français, ne peut signifier qu'une chose : transférer sur les travailleurs contribuables des dépenses qui étaient jusqu'ici à la charge des employeurs.

Deuxième objectif : faire des cadeaux aux entreprises pour les « inciter à investir ».

Le rapporteur, Michel Caplain, a dépensé des trésors d'imagination sur les mesures à prendre : allègement des charges fiscales (mise en place d'un avoir fiscal à 100 % comme en Allemagne), prêts à long terme à des taux « compréhensifs », avantages pécuniaires aux entreprises exportatrices, etc.

Ces porporisations se camouffent derrière un vernis social : emplissez nos caisses, c'est pour le bien de nos ouvriers.

Le CNPF soutient le plan Barre mais il conseille au gouvernement d'aller plus vite et plus loin dans la voie de l'austérité : en signant l'acte de décès de la Sécurité sociale et en puisant massivement dans ses caisses pour arrondir leurs profits.

F. L.

La politique à l'entreprise

A la tour UAP de la Défense

CHEVENEMENT « ACCUEILLI » PAR DEUX DIZAINES DE FLICS EN CIVIL

- Le thème du débat était : « Liberté politique et libertés concrètes dans la France de Giscard »

Un cycle culturel avait été décidé par le comité d'entreprise sur la tour Assur.

Le 18 janvier, était invité le député du Parti socialiste, J.-P. Chevènement. Le thème du débat devait être : liberté politique et libertés concrètes dans la France de Giscard.

Un tract avec en en-tête l'intitulé du comité d'entreprise — mais imprimé par les soins du PS et à son initiative — puis ensuite accepté par le comité d'entreprise et distribué le 17, montrait l'ambiguïté de la démarche du PS dans l'entreprise.

fier par l'huissier l'interdiction de l'accès à l'entreprise.

Une réunion extraordinaire du CE avait, dans l'après-midi, retiré son invitation, pour respecter le jugement.

Quelques leçons à en tirer

« Propagande illicite »

La direction générale réagit violemment, elle assigne le secrétaire du comité d'entreprise au tribunal des référés de Nanterre.

Accompagné de membres du PC et du secrétaire du syndicat CGT-UAP, il s'entend dire à la première audience, le 17, que le jugement est repoussé au lendemain matin. Le 18, au matin, l'ordonnance des référés interdit la réunion pour « propagande illicite dans l'entreprise ».

Dès 15 h, dans le hall de la tour, une dizaine d'inspecteurs en civil de la police judiciaire, un huissier et les directeurs des relations sociales (Toupet) et du personnel (Fayet) prenaient position. Au sous-sol dans les parkings, deux cars de police attendaient.

16 h 30, Chevènement arrive dans le hall et, devant les délégués syndicaux de la tour, s'entend signi-

est fermement appliquée par la direction de l'UAP, même lorsque Chevènement était venu à l'établissement de la rue Peletier, on n'avait pas eu si clairement recours aux policiers.

Ensuite, la conduite du PS est apparue comme plutôt bizarre. S'appuyant uniquement sur le CE, empruntant son en-tête au passage, il a voulu jouer l'ambiguïté culture-politique. Les représentants élus du personnel furent ainsi mis en fâcheuse posture.

Pourquoi le PS n'a-t-il pas demandé une salle au CE ?

Quoi qu'il en soit, le résultat fait apparaître une direction forte, imposant son ordre. Elle avait déjà blâmé le secrétaire du syndicat CGT pour la venue d'un orchestre chilien.

Le personnel fut somme toute peu concerné : on avait oublié de le consulter...

Correspondant UAP

A Suresnes

Mise à sac du local de la CGT

Dans la nuit de dimanche à lundi 17 janvier, les locaux de l'Union locale CGT de Suresnes ont été mis à sac quelques jours après ceux du PC.

Par ailleurs, les bureaux de l'Union locale CFDT ont été également visités mais peu de dégâts ont été enregistrés.

Le coût des dégâts estimant pour les locaux CGT : une machine offset a été gravement endommagée, les fils du téléphone sectionnés, chaises et machines à écrire brisées.

Ces locaux étaient notamment en grande partie utilisés par les militants de l'Union des syndicats de la Défense, qui ne disposent pas eux-mêmes de bureaux propres en raison

du refus de l'entreprise publique d'aménagement de la Défense de leur en octroyer. Après les nombreuses attaques contre les locaux CGT et PC, il est évident que les bandes parallèles ou officielles du pouvoir préparent les échéances politiques à venir. La mise à sac des locaux CGT est à rapprocher de la vague de répression qui sévit à l'heure actuelle à la Défense contre les militants syndicaux (de nombreux licenciements sont à noter).

Des collectes seront organisées dans l'ensemble des tours de la Défense pour couvrir une partie des frais occasionnés par cette agression.

correspondant

La direction de Peugeot relaxée !

La cour d'appel de Besançon a prononcé une relaxe générale en faveur de la direction de Peugeot. Les syndicats CGT et CFDT lui avaient intenté un procès pour entrave aux libertés syndicales.

Le 18 juin 1976, le tribunal de Montbéliard (Doubs) avait condamné Delubac, chef du personnel de Peugeot à 5 000 F d'amende et Archambault, son prédécesseur à 4 000 F.

Les deux syndicats avaient obtenu 5 000 F de dommages et intérêts.

Ainsi le tribunal a jugé en appel qu'à Peugeot-Montbéliard, il n'y avait pas d'entrave à la liberté syndicale, que les sanctions et les représailles à l'encontre des militants syndicaux n'existent pas. Les travailleurs à leur tour jugeront cette « justice » là !

Achetez Rouge tous les jours

Le 1er février, grève à l'EGF

PREMIERS SURPRIS LES ELECTRICIENS ET LES GAZIERS

La coordination des secteurs public et nationalisé est mal partie. La grève de l'EGF prévue le 25 est reportée au 1^{er} février, en dehors de la semaine d'action du 25 au 28.

La CFTC et l'UNCM se sont retirées du front syndical, estimant « inopportun » de se lancer dans des mouvements « impopulaires » avant la fin des négociations. Des coupures de courant devraient avoir lieu de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30.

Le 7 octobre fut une journée particulièrement suivie à l'EGF puisqu'il semblait qu'elle se situait dans le cadre d'une vaste campagne de riposte au plan Barre : 85 % de grévistes, forte participation à la manifestation. La journée d'action du 23 octobre fut vécue comme un jour « à part ». La combativité restait entière et les agents étaient convaincus qu'il fallait riposter vite, dur et tous ensemble.

Au mois de novembre, première désillusion : grève de 4 h le 9 novembre. Dans plusieurs endroits, on refuse cette « grève ». De qui se moque-t-on ? Est-ce là la réponse aux travailleurs qui savent qu'il faut être dur pour obtenir satisfaction. D'autres répondent au mot d'ordre mais pas du tout convaincus et attendent la suite.

La suite, elle est longue à venir : chassé-croisé avec la direction, rencontres inter-fédérales et enfin on annonce deux journées le 14 et 15 décembre pour le « maintien des avantages acquis ». Les cinq fédérations ont réussi à se mettre d'accord sur ce mot d'ordre. En effet à l'EGF, un accord salarial stipule que chaque année l'augmentation des salaires est au moins supérieure de 2 % à l'augmentation de l'indice truqué de l'INSEE. Les déclarations des fédérations syndicales sont fermes. Il semble bien que l'épreuve de force est engagée. Les électriciens et gaziers, quelquefois sceptiques quant à la suite de l'action ; participent en grand nombre et à la

grève et à la manifestation : dans nombre d'assemblées de personnel on réclame maintenant que l'action continue avec l'ensemble du secteur public et nationalisé sur une plate-forme commune 300 F pour tous, 2 300 F minimum, augmentation des effectifs. Puis c'est la trêve des confiseurs.

Dès le 3, l'action continue, une pétition circule toujours sur le thème « maintien des avantages acquis ». Amertume de beaucoup qui pensaient qu'on recommencerait plus fort. Une intersyndicale est prévue, on attend avec impatience les résultats et puis... patatras. La direction annonce qu'elle rencontrera les directions syndicales le 14 janvier pour discuter de l'évolution des rémunérations pour 1977. Les fédérations ne se sont vues qu'hier pour décider l'action à mener en conséquence. Peut-être se faisaient-elles des illusions sur les propositions de Boiteux, président d'EGF ? Les travailleurs, eux, n'en avaient guère et étaient d'autant plus déçus.

Aujourd'hui, il est clair que, si l'annonce d'une action sans autre perspective la semaine suivante se confirmait, dans beaucoup d'endroits, les électriciens et gaziers refuseront la grève. A l'EGF, on n'est plus au temps d'une simple grève de protestation, les agents veulent passer à l'action offensive.

correspondante

Les réalisateurs de la télévision sont en grève depuis le 12 janvier



INTERVIEW DE JEAN-PIERRE MARCHAND

(L'un des trois secrétaires généraux du syndicat des réalisateurs-CGT)

LA LUTTE SERA LONGUE

C'est dans la soirée de mardi que les réalisateurs de télévision des deux principaux syndicats (SFRT/CGT et la CFDT) devaient prendre une décision sur la poursuite ou l'arrêt de la grève. Si, pour sa part, la CFDT a décidé de reprendre le travail, les réalisateurs du SFRT/CGT ont décidé, à l'unanimité, de la reconduire jusqu'à aujourd'hui. Ils doivent se réunir une nouvelle fois dans la journée en assemblée générale pour décider des suites qu'ils donneront au mouvement.

Le « lâchage » d'une partie des réalisateurs risque de permettre d'ici peu de temps une reprise des programmes de l'après-midi, qui avaient été quelque peu perturbés ces jours derniers.

Cependant, d'autres secteurs s'apprêtent peut-être à entrer en mouvement. Une rencontre a eu

lieu hier entre les organisations syndicales du personnel technique des trois chaînes. A l'heure où nous composons, nous ne connaissons pas encore les résultats de cette entrevue. Ce qui est certain, c'est que deux sections (les scripts et les ensembliers) de la Société française de production (SFP) ont, eux, voté le principe d'une grève reconductible. Si le personnel technique, à son tour, décide d'entrer en grève, la grève des artistes-interprètes, qui, elle, continue jusqu'à sa prochaine assemblée (le 26), s'en trouvera renforcée. Il est à craindre, cependant, que les directions de société et le gouvernement aient décidé, après l'abandon de la direction de l'USDA, de jouer sur l'usure de la grève. L'interview que nous publions ci-dessous a été réalisée dans la journée de lundi.

• Pourquoi cette grève ?

— La profession de réalisateur s'est complètement dégradée depuis la disparition de l'ORTF. Il n'existe plus aucune réglementation professionnelle d'ensemble, aucune carte professionnelle, aucun système commun de rémunération. On s'aperçoit progressivement que ce qui avait servi de base à la profession du temps de l'ORTF est en train de disparaître. Or, les négociations qui ont été entreprises jusqu'ici avec les différentes sociétés de télévision n'avancent que très lentement et d'une manière tout-à-fait disparate.

Cela est aggravé par le fait que le volume de travail a considérablement diminué. Sur les antennes françaises, on diffusera dorénavant beaucoup plus de films et beaucoup plus de productions de télévision d'origine américaine d'autre part, que de productions françaises.

• Les directions des sociétés de

télévision affirment ne pas avoir les moyens d'accroître la production. Qu'en pense le SFRT ?

— Ce n'est pas à nous de trouver les moyens ; ce sont eux qui sont au pouvoir.

• Oui, mais y a-t-il une solution immédiate ?

— Nous considérons qu'il existe des ressources, que les ressources globales des actuelles sociétés de télévision sont supérieures de 19% à ce qu'étaient les ressources de l'ORTF à la fin de son existence et que cela devrait se traduire par une augmentation du volume de création.

• Vous voulez dire que si les directions de sociétés le voulaient, elles pourraient augmenter la production dès maintenant ?

— Bien sûr.

• Que représente le SFRT, par

rapport à la profession et aux autres syndicats ?

— Le taux de syndicalisation chez les réalisateurs est supérieur à la moyenne nationale. Sur environ 300 réalisateurs en activité, plus de la moitié est syndiquée.

La SFRT est le syndicat CGT, c'est-à-dire le plus déterminé. C'est celui qui a la plus longue tradition et qui est le plus représentatif par le nombre d'adhérents et par l'influence qu'il exerce. Mais je veux ajouter que nous attachons la plus grande importance à l'unité avec les autres syndicats.

• Vos revendications portent sur le volume de création, c'est-à-dire le volume d'emploi, mais en ce qui concerne le contenu des émissions ?

— Nous avons une tradition de luttes pour la liberté de création et pour la démocratisation des structures. Sans être l'objet du conflit actuel, ce point de vue imprègne notre action.

• Où en est la grève ?

— Elle est très suivie. Elle est le témoignage d'un regain de combativité chez les réalisateurs.

• Est-ce qu'elle affecte les programmes ?

— Oui, d'une manière irrégulière. J'ajouterais que la grève n'est pas faite pour éteindre l'antenne, et que la gêne apportée aux téléspectateurs n'est pas une gêne voulue par nous. C'est la conséquence d'un mouvement de grève, conséquence que nous regrettons, mais la grève, c'est la grève.

• Mais êtes-vous sûr que cela constitue une gêne ? Les téléspectateurs voient-ils des films ?

— Les spectateurs sont lassés de voir constamment les mêmes feuilletons, les mêmes rediffusions, les mêmes films américains. Je crois que les spectateurs sont de plus en plus conscients que le mouvement que nous avons engagé en même temps que les artistes-interprètes est un mouvement qui les concerne, qui les intéresse.

• Le mouvement sera long ?

— C'est une lutte qui sera longue, parce que les satisfactions qu'on obtiendra immédiatement par cette grève ne résoudront pas tous les problèmes, mais nous sommes bien décidés, au-delà de la grève, à maintenir la pression pour que ça change.



Voyage dans le Nord

1/ LES GROS BONNETS DU NORD DANS LA DECONFITURE

De notre correspondant Didier Preytia

A un moment où l'économie de la région du Nord est frappée de plein fouet par la récession et ses conséquences, le Nord passe sur le devant de la scène politique : de la tenue du conseil des ministres à Lille le 1^{er} décembre, aux empoignades Mauroy-Segard pour la conquête de la mairie, en passant par les grands débrayages et les manifestations massives du 7 et du 23 octobre. Cette région est le terrain d'une série de grandes batailles économiques et politiques qui constituent un condensé des grands affrontements centraux.

Pour essayer de comprendre la signification de ces batailles et la situation générale de l'économie nordiste et des travailleurs de la région, il faut principalement tenir compte de deux facteurs.

Le premier, ce sont les données de la mutation de l'appareil de production, délicate pour la bourgeoisie, hasardeuse quand vient s'y greffer la récession actuelle...

Le second, c'est la nature des rapports de forces politiques régionaux qui par leur spécificité, même s'ils n'échappent bien sûr pas aux déterminants nationaux, viennent compliquer du point de

vue de la bourgeoisie, la réalisation de ses projets de restructuration.

Trois éléments fondamentaux

Ce qui a donné son poids à l'économie nordiste dans le capital national, c'est, fondamentalement, trois éléments : l'exploitation des gisements houillers, l'industrie textile, la sidérurgie.

Chacun correspond en gros à des étapes de développement de l'économie capitaliste française : des premières usines de tissage

de Roubaix, fin XIX^e siècle, au développement de la sidérurgie sur eau, à Dunkerque dans les années 70.

C'est autour de ces trois pôles que s'est façonnée la réalité sociale et politique du Nord et aussi l'environnement des travailleurs (terrils, corons, HLM).

Aujourd'hui, parce que le charbon ne correspond plus aux choix énergétiques et aux intérêts de rentabilité de la bourgeoisie française, le premier élément s'effondre. La fermeture totale des puits est prévue avant 1990.

La politique d'implantation d'industrie de reconversion qu'a tenté de suivre le patronat local s'est soldée par un échec total. Les entreprises s'installaient, encaissaient la prime d'investissement et fermaient quelques mois plus tard pour s'implanter ailleurs (chimie).

Le deuxième élément, l'industrie textile, subit un processus de restructuration-concen-

tration autour de trois grands trusts : Agache-Willot, DMC et Prouvost. Cela a pour conséquence entre autres la fermeture de la majorité des petites et moyennes unités de production de la région et concerne des milliers de travailleurs.

Quant au troisième élément, la sidérurgie, elle est aujourd'hui frappée de plein fouet par la récession économique internationale et l'exacerbation de la concurrence qu'elle a suscitée : fermeture d'entreprises moyennes, licenciements à Usinor, etc. Les conséquences de tout cela pour les travailleurs : 100 000 chômeurs dans la région dont 65 000 de moins de 25 ans, 70 000 emplois menacés dans les houillères d'ici à 1980 et 80 % des travailleurs du textile du Nord qui touchent moins de 1 600 F par mois.

Demain : la réaction des travailleurs à ces problèmes et à l'austérité ainsi que l'attitude du mouvement ouvrier.

Monin-Ordures-Services

MAITRE MARRON
VOIT ROUGE

• L'avocat patronal exaspéré
par les travailleurs en prudhommes

Mardi soir à Lyon c'était la tentative de conciliation (procédure obligatoire) devant le bureau des prud'hommes. D'un côté 130 chargeurs, travailleurs immigrés pour la plupart, accompagnés par leurs camarades du syndicat CFDT de la construction et par leur avocat M^e Boucher, ainsi que par l'avocat de la CGT venu apporter son soutien. De l'autre, J.-P. Galland, chef du personnel, l'homme de la SITA (la société parisienne qui détient la majorité à Monin), le véritable patron de la boîte, et son avocat M^e Marron.

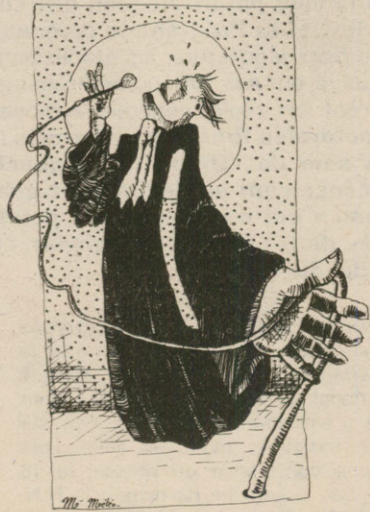
D'entrée, l'avocat des travailleurs pose le problème de fond et demande au patron de faire la preuve des « fautes graves » prétextées pour les licenciements (avoir prétendument refusé de travailler les 27 et 28 décembre au-delà de 12 h, alors qu'en fait les travailleurs ont refusé de faire plus de 8 h par jour, en s'arrêtant à 14 h). L'avocat du patron veut maintenir le débat sur la forme et déclare que les travailleurs ne sont pas licenciés, mais mis à pied...

Il semble visiblement s'impatienter quand les travailleurs présentent les lettres de licenciement reçues, et quand il est rappelé que parmi les licenciés pour cette « faute grave » se trouvaient des travailleurs qui étaient à l'hôpital les 27 et 28, et un délégué syndical qui avait pris ces deux jours ses heures de délégation.

En fait, c'est toute l'argumentation patronale qui s'écroule ; un conseiller rapporteur a été nommé pour instruire l'affaire. Le procès en conseil de prud'hommes aura lieu le 4 février ; il faut donc noter la rapidité avec laquelle cette affaire va être ju-

gée (en général, il y a quatre à six mois d'attente). La proximité des municipales ainsi que la combativité des travailleurs y sont sans doute pour quelque chose.

Correspondant Lyon



CAHIERS Janvier 1977	10
de la TAUPE	3 France
« Nous reconstruisons la notre vieille amie la taupe, qui sait si bien creuser pour apparaître au bon moment : la Révolution! » Karl Marx	
● CFDT : La normalisation	p. 3
● Interview de G. Declercq	p. 9
● La courbe des grèves depuis 1968	p. 21
● Les auto-réductions en Italie	p. 2f
● 22 mois de lutte à Griffet	p. 28

TRIBUNE des luttes

Monin Ordures Services
(Lyon)

Les agents de l'ANPE
et de la direction
du travail ne sont pas
des briseurs de grève

Communiqué

Les sections syndicales CGT et CFDT de la direction départementale du travail et de l'ANPE élèvent une vive protestation contre la décision de la Direction des transports de la direction du travail (autorité de tutelle) et de la section départementale de l'ANPE d'autoriser l'entreprise Monin-Ordures-service à déposer une offre d'emploi visant à embaucher 70 éboueurs, quelques jours après que M. G. Monin ait procédé au licenciement de 130 salariés, tous immigrés, sanctionnés pour s'être mis en grève afin de défendre leur salaire et leurs conditions de travail.

Les personnels de l'ANPE et des directions concernées ne se prêteront pas à une opération qui vise à les transformer en briseurs de grève. Ce faisant, ils ont conscience d'œuvrer véritablement à la défense des services publics de l'emploi et du travail. Ils se refusent à porter atteinte aux libertés des travailleurs en lutte.

Les sections CGT et CFDT de l'ANPE et de la Direction du travail et de la main-d'œuvre exigent que l'entreprise Monin réintègre les 130 salariés licenciés et ouvre des négociations débouchant sur la satisfaction de leurs revendications.

Les syndicats CGT et CFDT du Rhône de l'Agence nationale pour l'emploi et de la direction départementale du travail et de la main-d'œuvre.

« Parisien Libéré »

NUIT DE SIEGE
A SAINT-OUEN

• Une opération des travailleurs du Livre
• Malgré cela, à l'exception du « Parisien Libéré »,
les quotidiens parisiens ne sont pas parus hier

Le Comité intersyndical du Livre CGT ayant invité les ouvriers de la presse à « reprendre pour 24 h le mouvement de grève suspendu le 7 décembre dernier » pour protester contre les condamnations en correctionnelle de 12 ouvriers du Livre et le blocage des négociations sur le Parisien libéré, aucun journal parisien n'est paru hier à l'exception du Parisien de feu Amaury, cela malgré l'action de la nuit de mardi à mercredi (voir encadré).

Il est bien clair que le rapport de forces n'a guère évolué en faveur des ouvriers du Parisien, désarmés par une tactique de reculs successifs coupée d'actions spectaculaires, et cela malgré les grandes manifestations de solidarité de décembre. Si les

journalistes des Echos ont pu en effet obtenir ces derniers jours la réintégration de leur camarade G.-J. Froment, à Ouest-France, où l'enjeu du point de vue de la mise au pas de l'information est évidemment plus important, les rédacteurs ont repris lundi le travail sans avoir obtenu la réintégration de Pierre Duclos.

Les patrons de presse, soutenus par le gouvernement, semblent plus décidés que jamais à « normaliser » l'information. Il s'agit pour eux d'un plan d'envergure que des ripostes au coup par coup restent évidemment impuissantes à enrayer ; c'est un véritable palier qu'il faut aujourd'hui franchir.

F.P.

C'est une véritable opération d'envergure, un véritable siège de l'imprimerie de Saint-Ouen (où est imprimé depuis le début du conflit le Parisien de feu Amaury) qui a été organisée et réalisée dans la nuit de mardi à mercredi par les ouvriers parisiens de la presse. Depuis deux ans, cette unité d'imprimerie, protégée par des milices privées, aidées en cas de besoin par la police, constituait un défi aux travailleurs licenciés, assurant la sortie du journal imprimé par des jaunes, les jours même où toute la presse ne paraissait pas en raison de mots d'ordre de grève... et rien de sérieux

jusqu'ici n'avait été tenté contre cela.

Condamnations d'ouvriers en correctionnelle, blocage systématique des négociations venant après l'évacuation des imprimeries occupées : tout cela explique la décision prise.

La nuit, les rues étaient bloquées à Saint-Ouen, les camionnettes de livraison arrêtées, leurs pneus crevés (malgré les consignes des dirigeants syndicaux), les sacs d'abonnements déchirés et leur contenu répandu sur la chaussée.

Si l'opération n'a pas été pourtant un succès total, c'est

évidemment en raison de l'intervention brutale des CRS à 4 h 30 du matin ; mais aussi des consignes absurdes de semi-légalité données par les dirigeants syndicaux qui ont empêché notamment la constitution de chicanes et de barricades pour interdire tout accès, et la mise en place de dispositifs susceptibles de maintenir comme prévu l'occupation jusqu'à 6 h en cas d'intervention policière.

Toujours est-il que les patrons de presse n'en ont pas encore fini avec les licenciés du Parisien et les ouvriers du Livre.

Correspondant

VI Congrès de l'Union des syndicats CGT de Paris

QUEL BILAN DES LUTTES ?

C'est devant 750 délégués que s'est ouvert, mardi, le congrès de l'UD-CGT de Paris, à la Mutualité. Le pourcentage de femmes est en augmentation puisqu'il atteint 31 % des délégués mandatés. Rappelons qu'à Paris, la moitié des salariés sont des femmes.

Dans son discours d'ouverture, Gérard Alezard devait reprendre largement l'argumentation présentée par le document préparatoire soumis par la commission exécutive. Après avoir dressé un tableau précis de la situation des travailleurs parisiens (150 000 ne gagnent que le SMIC, 500 000 ne dépassent pas les 2 000 F par mois), il devait également tirer un bilan des dernières luttes. Revenant sur la Caisse d'épargne de Paris, il déclarait : « Un certain nombre de revendications ont été imposées. » Alors que les patrons de la Caisse d'épargne expliquent cyniquement qu'ils pourront sans doute payer la prime, Gérard Alezard y voit un recul patronal : « La prime sera maintenue. »

Il revenait sur un autre conflit récent, celui de la Belle-Jardinière. « Contrairement aux affirmations de la presse », les travailleurs n'ont pas été battus. « Ils ont imposé des discussions. » Et pourtant, les licenciements restent maintenus. Alors ?

On en venait ensuite à la situation actuelle. Le rapporteur reprenait alors les grandes idées avancées par la Confédération : « D'ici les municipales, il reste du temps pour engager l'action. Il faut refuser l'attentisme. Il est possible de créer des "brèches" dans le plan Barre et ensuite de le "balayer". » A propos

de la semaine d'actions coordonnées qui s'annonce, Gérard Alezard s'est exclamé : « Quel camouflet au gouvernement ! »

Recrutement et diffusion

Hier voyait le début de la discussion générale. Compte tenu de la diversité des secteurs représentés, il en résultait inévitablement un aspect très éclaté, chacun racontant son expérience, les problèmes du renforcement de la CGT dans son entreprise, son union locale, sans que, sauf rarement, soit évoqué le problème de la ligne actuelle de la Confédération.

Ce repli entraînait des interventions centrées quasi uniquement sur les adhésions à obtenir et sur la Vie ouvrière à diffuser plus massivement. Alors que, manifestement, le bureau du congrès voulait autre chose et le rappelait, on en restait à des appels à la bonne volonté, à une meilleure répartition des tâches, à un plus grand dynamisme, choses nécessaires mais qui escamotent les véritables problèmes au profit de « recettes » techniques. C'est dommage.

A nouveau sur la Caisse d'épargne

Intervention importante, hier, celle d'un responsable parisien du syndicat unifié (SUACCE) de la Caisse d'épargne, invité au congrès. Il n'a pas cité une seule fois la CFDT, que ce soit à propos du 7 octobre, de la grève menée pourtant dans

l'unité syndicale, de la solidarité.

Bel exemple de sectarisme syndical qui vante le soutien exemplaire des organisations de la CGT et tait toutes les initiatives unitaires venant d'autres organisations.

Aujourd'hui, à 16 h, Georges Séguy doit prononcer devant le congrès une intervention attendue. Sylvain Mathieu

Le Puy

LA COLERE
DES TANNEURS

Le 15 décembre, au Puy, 2 000 personnes dans les rues contre le chômage et en solidarité avec les tanneurs menacés de licenciement... Une mobilisation massive et unitaire. Pourtant, rien ne s'était passé. Et les tanneurs reprenaient le travail, toujours dans l'incertitude.

Vendredi, 14 janvier, à la surprise générale, les tanneurs frappent un grand coup. Dès huit heures du matin, à son arrivée à l'usine, le directeur est « accompagné » à l'inspection du travail. Il y sera séquestré toute la journée. Pendant ce temps, les ouvriers brûlent la liste des licenciés au milieu de la rue.

Sous l'œil vigilant des travailleurs, le directeur séquestré prend contact par téléphone avec MM. Dupuy et Chapel, P-DG de l'entreprise. Mais les négociations traînent en longueur et ne débouchent pas. A vingt heures, les licenciements étaient toujours maintenus. Le

Rectificatif

Dans l'article sur la CFDT paru dans Rouge N° 252 (mardi), quelques coquilles ont déformé deux passages : 1) A la place de l'intertitre « règles de fonctionnement contre ligne bureaucratique », il fallait lire : « Vers un fonctionnement centraliste bureaucratique ». 2) Après la phrase « Là encore, il est normal que la position majoritaire devienne la position CFDT unique, présentée comme telle aux travailleurs », manquait la phrase suivante : « Mais il est aussi normal qu'à titre individuel tout syndiqué puisse faire d'autres propositions, comme n'importe quel autre travailleur. Sinon, pour pouvoir s'exprimer en AG, mieux vaut être non syndiqué ! »

groupe anglais Barrow-Hepburn renonce définitivement à reprendre les TFR. Ironie du sort : pendant cette même journée, au commissariat du Puy, trois cadres étaient interrogés par la brigade financière au sujet de 1 400 000 AF détournés !

Tout laissait croire qu'on s'acheminait vers l'épreuve de force. D'importantes troupes de gendarmes se concentraient au commissariat et à la caserne. Mais les négociations n'aboutissant pas, les tanneurs relâchaient le directeur en fin de soirée et partaient en manifestation en ville.

Mais, tout ne fait que commencer. Les tanneurs (aujourd'hui sans patron !) refusent tout licenciement. D'autres actions « spectaculaires » sont prévues dans les jours qui viennent. On n'a pas fini de parler des Tanneries...

Correspondant
Le Puy.

Midi viticole Après le Conseil des ministres hier ATTENTE ET MOBI/ LISATION

Le Conseil des ministres d'hier, autour duquel on avait fait beaucoup de bruit pour la viticulture, n'a pris en fait que des demi-mesures. Le dispositif de rénovation de l'encépagement et des structures va être accéléré (35 000 hectares pour le VII^e plan), les structures de commercialisation vont être renforcées (tout bénéfice pour les trusts du négoce), les aides à l'équipement seront améliorées et, surtout, ce que tout le monde attendait, la « reconversion volontaire », c'est-à-dire l'abandon de la culture de la vigne, portera sur une surface relativement limitée de 2 000 hectares. Décidément, le plan Bentegeac a fait long feu, victime des contradictions que nous signale notre correspondant ci-dessous.

Pendant ce temps, dans le Midi, l'heure était à la mobilisation. Toutes les mairies étaient fermées. Des délégations, tant du syndicalisme que du conseil régional, sont montées à Paris, et c'est aussi la période qu'on a choisie pour inaugurer à Montredon la stèle à Emile Pouyès, assassiné par les CRS, stèle que des « inconnus » ont essayé de détruire une semaine après l'attentat contre Albert Teisseyre, curieuse coïncidence. Arrêts de trains, mobilisations devant les mairies, les comités d'action viticoles sont prêts à ce nouvelles actions, le Midi viticole est dans l'attente...

DU RAPPORT BENTEGEAC AUX DEMI-MESURES

Le rapport Bentegeac est limpide : Bentegeac va jusqu'à préconiser ouvertement la reconversion de 100 000 hectares vers d'autres cultures. Lesquelles ? Ça, tout le monde l'ignore, et pour cause : soit il s'agit de productions intensives (fruits et légumes), auquel cas la crise est pire que dans le vin, soit il s'agit de cultures extensives (céréales, etc.), auquel cas cela nécessiterait une accélération fantastique de l'exode rural. Bref, rien de bon pour les petits et moyens viticulteurs.

De toute façon, si le rapport Bentegeac faisait illusion, il ne peut pas faire illusion longtemps. La crise provient de l'importation de vin italien par le négoce et la reconversion qualitative n'y ferait rien. En plus et surtout, le rapport Bentegeac, s'il était appliqué, coûterait fort cher puisqu'il consiste en la distribution massive, même si elle est sélective, de subventions. En cette période de pénurie, le gouvernement Barre est près de ses sous. C'est cela qu'il faut comprendre quand le gouvernement dit que, ma foi, le rapport Bentegeac n'est qu'un document de travail avec des idées intéressantes. Une façon polie de dire d'avance qu'il ne sortira du conseil des ministres qu'un train de demi-mesures, les moins chères possibles...

J.F.P. Montpellier



Après l'annonce par Giscard d'un scrutin sur l'aide aux écoles privées

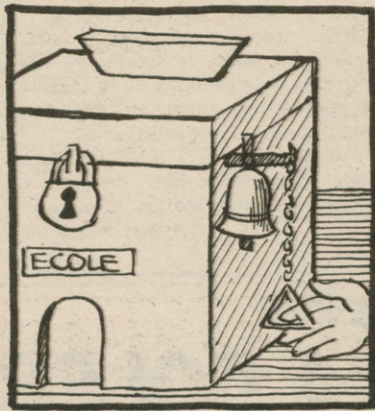
L'union de la gauche embarrassée

En ranimant la querelle scolaire autour de l'enseignement privé, la droite est désormais certaine de tenir le bon bout (Rouge du 18 janvier). Les remous provoqués par sa cabale en défense de la « liberté » de l'enseignement ne peuvent que l'en convaincre. C'est ce qu'illustre la manœuvre de Giscard, lors de sa conférence de presse du 17 janvier : confirmant que ce thème sera, pratiquement jusqu'aux législatives, un cheval de bataille électoral, il a annoncé pour l'automne prochain, lors du débat budgétaire, un « scrutin public sur les crédits d'aide à l'enseignement privé ». Un véritable pavé dans la mare de contradictions de l'Union de la gauche.

Car, en cette matière, c'est plutôt la diversité qui règne de

LE RAPPORT MEXANDEAU

Le projet éducatif du PS, dit « rapport Mexandeu », publié en septembre dernier, précisait les rythmes de la nationalisation de l'enseignement privé. « Les nationalisations — affirmait-il — seront effectuées par programmes annuels. Elles devront être achevées (ou en voie de l'être) à l'issue de la dernière année de la première législature d'Union de la gauche. » Surtout, il proposait l'abrogation immédiate du « contrat simple » (où l'Etat assure uniquement la rétribution des maîtres des écoles privées), généralisant ainsi le « contrat d'association » (où, devenant l'employeur des maîtres et assurant les dépenses de fonctionnement, l'Etat a, sur le papier, un droit de regard « pédagogique »). Enfin, il annonçait une nationalisation prioritaire dans les régions où prédomine l'enseignement privé financé par l'Etat. Une formule hardie que même à la Fédération de l'enseignement privé CFDT, on jugeait « malheureuse ».



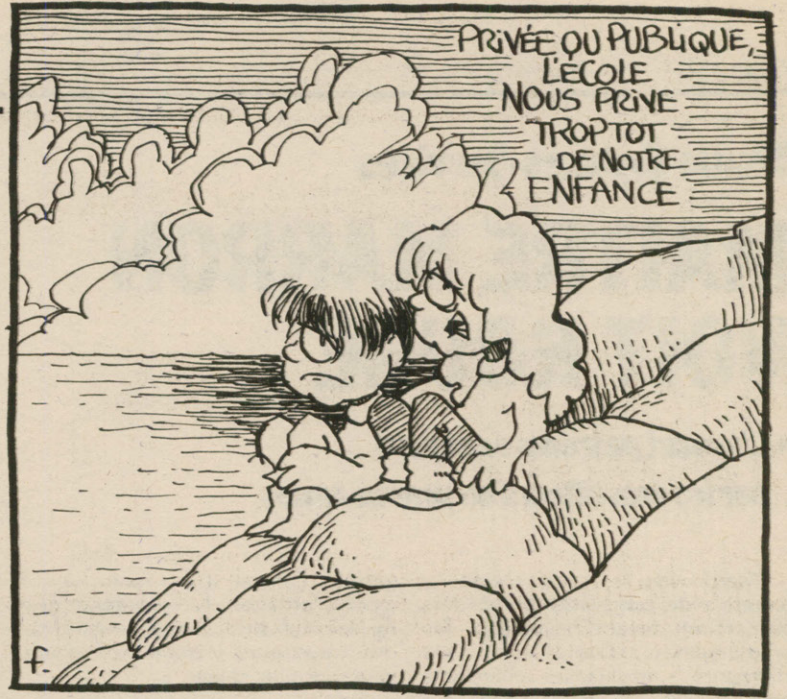
L'ARTICLE DE MITTERRAND

Voulant rassurer au nom d'un électoralisme de bon aloi tout en ménageant la direction de la FEN (voir plus bas), l'article de Mitterrand réalise néanmoins une triple volte-face. D'abord, il insiste sur le laxisme autorisé par le « en règle générale » du Programme commun. Ensuite, il recule sur les régions prioritaires en proposant de tenir compte des « réalités multiples de la France, notamment dans ses régions ». Enfin, il met en avant une solution intermédiaire qui permet d'éviter la nationalisation à brève échéance. Il s'agit de la généralisation du contrat d'association, symbolisée par « la passionnante expérience de Laval ». Il propose que l'Etat finance encore plus les écoles privées, sous prétexte qu'en même temps son contrôle sur les établissements serait accru. L'expérience de Laval, ville où la municipalité socialiste a imposé ce type de con-

trat (pour l'enseignement primaire, c'est en effet la commune qui paye), prouve justement que cela n'a rien changé à la vie des écoles et que le droit de regard reste théorique. La machine de guerre — « appareil idéologique à fonds d'Etat et à contrôle directement bourgeois », comme le caractérisait le rapport Mexandeu — qu'est l'enseignement privé est restée intacte !

LES PRESSIONS DE LA FEN

Tout en restant raisonnable, la direction de la FEN s'est émue des hésitations de Mitterrand. Dans son éditorial de l'Enseignement public de janvier, André Henry, interrogeant « et si demain la gauche », répond : « Par-dessus tout, n'est-ce pas la nationalisation laïque de l'enseignement qui marquera la



ce côté. Si le scrutin était immédiat, une consigne de vote commune paraîtrait bien difficile à établir. On est bien loin de la lettre du Programme commun qui affirmait en 1972 : « Dès la première législature, les établissements privés — qu'ils soient patronaux, à but lucratif ou confessionnels — percevant des fonds publics seront en règle générale nationalisés. » Les diverses pressions électorales font que désormais les positions sur cette question au sein de l'Union de la gauche sont multiples. Un premier recensement en dénombrait quatre : celle du « rapport Mexandeu » qui mit le feu aux poudres, celle de Mitterrand exprimée dans l'Unité du 14 janvier, celle de la direction de la FEN et celle du PCF.

gauche ? Les reniements électoraux n'engendrent que l'amertume et la méfiance. » Du coup, le Comité national d'action laïque (CNAL), dont on n'entendait plus parler, est, sur son initiative, remis en selle. Lors d'une conférence de presse, le 18 janvier, à laquelle participait la FEN, le SNI, la Ligue de l'enseignement et les parents Cornec, le CNAL s'est attaqué violemment aux « nostalgiques de l'occupation » qui défendent leur « éducation partisane ». Le 29 janvier, lors d'une journée nationale du CNAL, Henry interviendra sur le thème de la laïcité.

LES DISTANCES DUPC

Le PC prend clairement ses distances vis-à-vis du projet de nationalisation. Ne voulant pas ternir sa

politique de la main tendue aux chrétiens, n'étant pas emberlificoté dans les mêmes contradictions que le PS, il a tout de suite laissé entendre que certaines de propositions du rapport Mexandeu n'étaient « pas réalistes ».

A Strasbourg, le 1^{er} décembre, Paul Laurent a affirmé que les communistes « respecteront le caractère propre » des chrétiens « et des églises », que « le problème de l'école confessionnelle n'apparaît pas au premier plan », et même, selon les Dernières Nouvelles d'Alsace, que « le Programme commun n'envisage aucunement la nationalisation des établissements scolaires privés ».

Enfin, un des députés du PCF, Paul Balmigère (Hérault) a déjà clairement annoncé que le PC irait jusqu'à voter des crédits pour l'école catholique !

Joseph Krasny

Bientôt les élections aux centres régionaux des Oeuvres universitaires et scolaires (CROUS)

S'OPPOSER A LA PRIVATISATION

Les 25, 26 et 27 janvier prochains se dérouleront les élections des représentants étudiants aux Conseils régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). Cette année, l'ensemble des organisations syndicales étudiantes participent à ce scrutin qui a lieu tous les deux ans. Dans les campus, la campagne pour ces élections illustre la réappropriation d'un terrain que délaissa l'UNEF unifiée à la veille de 1968. Cette évolution est à l'image du nouveau mouvement étudiant apparu l'an dernier : un mouvement beaucoup plus « ancré » sur les campus, prenant en compte les problèmes concrets des étudiants, plus centré sur les questions universitaires et les conditions de vie. Or avec les œuvres universitaires, c'est de ces dernières qu'il s'agit : les CROUS sont en effet responsables de la gestion des différents services d'aide aux étudiants (restau-U, cités-U, l'accueil des étrangers, les bourses, etc.).

Les CROUS furent fondées en 1955 à l'initiative de l'UNEF. Auparavant la MNEF, qui gère la Sécurité sociale étudiante, avait déjà vu le jour. L'objectif des CROUS était clairement précisé : « favoriser l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants, effectuer la création des services propres à

satisfaire ces besoins, gérer ces services. » Il existe 26 CROUS, qui sont gérés par des conseils d'administration ayant une composition paritaire : 9 étudiants élus, 9 administrateurs, 6 personnalités désignées par les recteurs, dont 3 sur proposition des étudiants. Enfin les CROUS élisent un CNOUS national également paritaire. En revanche la MNEF, elle, est gérée par les organisations syndicales étudiantes, sans représentants du patronat ou de l'Etat.

Les CROUS ne peuvent, au regard de leur histoire et de leurs tâches, être comparés aux conseils de gestion des universités établis au lendemain de mai 68. Ceux-ci visent à faire cautionner par les étudiants l'institution universitaire. Dans le cas des CROUS, l'enjeu revendicatif est important. Les élections sont un des moments de la bataille pour maintenir et étendre les droits sociaux des étudiants.

Maintenir d'abord, parce que le pouvoir veut remettre en cause leur caractère public. L'augmentation de 33 % en deux ans du ticket de restau U (3,30 F actuellement, Saunier est favorable à 3,70 F) alors que la qualité des repas — et donc la fréquentation des restaurants — baissent, manifeste cette volonté de privatiser les œuvres universitaires. Les RU (restaus-U) deviendraient des brasseries non subventionnées sous contrôle privé (Jacques Borel

est sur les rangs). Les cités-U seraient remplacées par des HLM avec des chambres à 500-600 F. Les présidents d'universités, réunis près de Strasbourg en décembre dernier, ont cautionné ce plan, en déclarant : « le système actuel d'aide incite à la création de faux étudiants... La fourniture par le CROUS de prestations à prix réduit présente de nombreux inconvénients... Elle enferme les étudiants dans un ghetto et elle développe une mentalité d'assistés. Ne faut-il pas apprendre aux étudiants à entrer dans la vie au prix coûtant ? » Dans le même temps, le nombre des bourses diminue et elles pourraient être remplacées par des prêts bancaires à 10 %, le patronat contrôlant ainsi l'aide aux étudiants.

Il y a là des acquis qu'il faut défendre. Mais en se battant plus généralement pour refuser, au sein des CROUS, toute gestion de la pénurie, comme des plans gouvernementaux. C'est tout le problème d'un contrôle syndical des étudiants, usagers et personnel des CROUS, incluant le droit de veto (en dernier ressort, actuellement, si un CROUS refuse une proposition du CNOUS, le SEU peut décider), l'expulsion des patrons, l'ouverture des livres de compte.

J.K.

Demain : Nous reviendrons sur les campagnes « en ordre dispersé » des différents syndicats étudiants et leurs plateformes revendicatives.

Un foyer d'éducation surveillée pour jeunes filles

BATTUES, HUMILIEES, EXPLOITEES...

On ne parle pas assez des foyers d'éducation surveillée, cette petite vis dans le grand engrenage de la machine à digérer la déviance sociale. Pourtant, à l'occasion de l'affaire des brigades rouges de Grenoble, de celle du viol de Christine à Troyes, on a pu voir que pour beaucoup de filles, les foyers étaient la voie royale vers la prostitution. Une ancienne pensionnaire d'un de ces foyers témoigne, et du coup, on comprend mieux comment des filles peuvent en venir à préférer « tout » à la vie dans ces foyers...

« Au foyer de Dourdan, l'Espoir, nous étions dix-huit filles. J'y suis arrivée pendant les vacances, il y a deux ans. Le matin, il fallait cirer les parquets, tous les jours, gratter la cire du jour précédent, en remettre, frotter, nettoyer partout. Préparation pour la vie de femme d'intérieur !

« A midi, repas par table de trois ou quatre, nous étions placés en fonction du choix de la directrice. Repas où nous devions « tenir conversation polie » avec nos voisins.

« L'après-midi, sortie à la piscine accompagnées d'une éducatrice et du directeur. Interdiction formelle de parler aux gens ; à la piscine, interdiction de parler à deux ou trois, et encore moins aux baigneurs et baigneuses ne faisant pas partie du foyer. Le directeur organisait des jeux de ballon où toutes devaient « participer » !

« Retour au foyer, toujours surveillée, les groupes de deux étant

scrupuleusement rappelés à l'ordre pour rentrer dans le troupeau.

« A l'Espoir, tout le monde en pyjama. Il est 19 h. Donc, nous ne devons plus sortir des murs entourant la maison. Répétition générale des devoirs pour l'année scolaire suivante. Les non-scolaires faisaient du tricot ou n'importe quoi de féminin, surveillées par la gentille éducatrice.

« 20 h. Repas du soir. 21 h. Coucher !

« La lumière peut rester allumée jusqu'à 21 h 30, heure d'arrivée de la surveillante de nuit ; interdiction de parler avec elle, « nous pourrions en dire trop sur ce qui se passe au foyer, elle pourrait le répéter... ».

Battues

« Les filles trop bavardes, insolentes, désobéissantes sont appelées au bureau du directeur. Elles y sont séquestrées et questionnées jusqu'à ce qu'elles dénoncent les

copines. Elles y sont battues, parfois jusqu'au sang, comme une nouvelle arrivante qui est sortie du bureau avec les oreilles et le nez sanglants. J'en suis sortie six fois, j'y suis retournée par la force cinq fois. Toutes ont essayé de fuguer. Celles qui se sont retrouvées majeures plus tôt que prévu (nouvelle loi) en sont parties.

« Une fois où je revenais de fugue, accompagnée par un éducateur et la secrétaire du juge pour enfants de Créteil qui s'occupait de mon cas, j'avais pris une bonne dose de médicaments (tonicar-diaques), la directrice s'est moquée de moi, puis, après une entrevue au bureau, ponctuée de menaces de coups, elle m'enferme dans un placard à balais d'un mètre sur deux, sans place, sans air pendant une heure.

« J'ai pu partir de là en retournant chez mes parents, signe que j'allais mieux d'après la directrice. Heureusement pour moi, le juge d'enfants n'était pas trop expéditif. Il aurait pu, suivant l'habitude, m'envoyer dans un foyer pour délinquantes.

« Il est resté incrédule lorsque je lui appris qu'on lisait notre courrier, qu'on nous empêchait d'écrire au juge notre détresse. Au récit des coups reçus par les filles, il m'a contré en me faisant valoir qu'aucune fille ne s'était plainte à lui. Et pour cause : nous étions toutes « sous tutelle » de juges différents !

« Ils m'ont remise en liberté, mineure, sans papier, sans boulot, sans maison. Ça m'a appris à me débrouiller. Cela signifiait qu'il faut coucher avec des mecs pour avoir un lit le soir. C'est beau la société, c'est beau d'être adulte ! »

Le groupe femmes Dauphine appelle à une coordination de tous les groupes femmes de la région parisienne, le jeudi 20 janvier, à 20 h, à Jussieu, tour 36. Cette coordination, à la proposition du groupe Dauphine, discutera des actions à envisager.

DU COTE DES YONNAIS

Le comité régional d'information nucléaire de la Roche-sur-Yon organise, les 21, 22 et 23 janvier, une exposition permanente avec films, diapositives, maquettes, débats sur le « pari nucléaire ».

Extraction sauvage du falun

L'HISTOIRE D'UN MORCEAU DE GRUYERE

La pointe nord-ouest de l'Indre-et-Loire, le bassin de Savigné-sur-Lathan : c'est une région où de curieuses taupes se sont mises à creuser. D'immenses carrières à ciel ouvert découpent dans ce paysage encore préservé des tailles profondes de loin en loin, sur des surfaces de 150 à 200 hectares, et plusieurs dizaines de mètres de haut.

Des taupes ? A moins qu'il ne s'agisse plutôt de rats dans le fromage...

Cette région de petites cultures et de forêts est atteinte d'un « cancer ». Ce qui la ronge, c'est l'extraction d'un minerai, le « falun » qui fait parcourir les chemins par d'énormes camions-bennes, pelleteuses, etc.

C'est quoi, le « falun »

Le « falun » est un matériau utilisé tel quel dans la fabrication des routes et autoroutes. Il se trouve près de la surface des sols et est facile à extraire en carrières à ciel ouvert. Son prix de revient dans la région est de 0,90 F le mètre cube. Il ne fait pas de doute donc que la campagne va continuer de se transformer en gryère.

Les paysans eux-mêmes préfèrent souvent vendre une partie des terres en culture plutôt que de recourir à l'emprunt. Alors, arrivent les machines qui commencent à tailler,

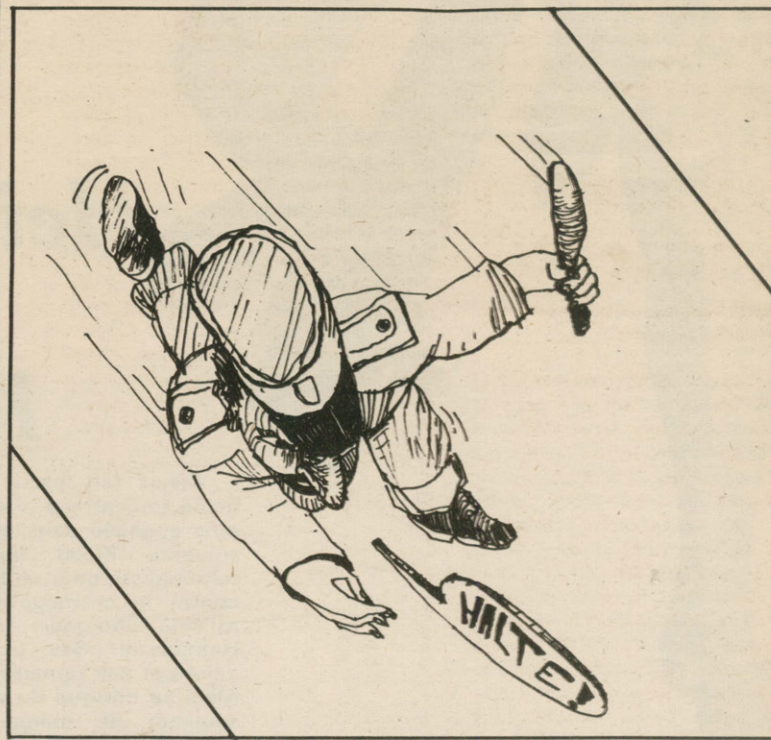
creusent sans tenir compte des eaux souterraines, du paysage, du bruit... Il n'y a aucun plan d'occupation des sols pour limiter le grignotage.

Les villages sont donc traversés toute la journée par des poids lourds qui font trembler les murs, détruisent les chemins et les routes communales. Et ce ne sont pas les entrepreneurs qui paient les réparations de ces nuisances, mais les municipalités avec l'argent des impôts locaux payés par les victimes elles-mêmes.

En voie de sous-développement

Depuis 1970, le cubage de falun extrait double chaque année et le cap des 800 000 mètres cubes a été atteint en 1975, plus d'un million en 1976. Les élus des communes ont fait venir de Paris une équipe d'experts économiques qui ont conclu : « Micro-région en voie de sous-développement. » Ce qui confirme ce que disent les habitants dont les bennes mangent le pays : « L'exploitation du falun dans le bassin de Savigné, telle qu'elle se pratique, cela ressemble fort à du colonialisme. »

Aux élections municipales, l'hémorragie de la région et la destruction des terres cultivées seront au centre des débats, une occasion pour les habitants de manifester leur mécontentement.



CLINIQUE DES LILAS L'OCT SOLIDAIRE

L'Organisation communiste des travailleurs apporte son soutien total à la lutte des travailleuses et des usagers de la maternité des Lilas, contre la fermeture de la maternité.

Après avoir un temps reculé devant les luttes des femmes, en faisant voter la loi Veil, le pouvoir revient à une politique qui lui est plus familière : la répression. Répression contre toutes celles et tous ceux qui voudraient voir effectivement exister le droit d'avorter ; répression contre tous ceux qui refusent de considérer les femmes comme de simples objets de soins.

Ainsi, après la fermeture de la maternité de l'hôpital Bretonneau dans le XVIII^e, les menaces très graves qui pèsent sur le centre de soins de la rue Clavel dans le XIX^e, c'est aujourd'hui la maternité des

Lilas qui est menacée. Alors que celle-ci tourne à 100 % et que six cents femmes sont inscrites pour y accoucher, un administrateur judiciaire a été nommé et menace de déposer le bilan.

Il apparaît que ce sont les méthodes employées par la clinique des Lilas qui sont visées.

Il s'agit d'interrompre l'activité d'un établissement où les femmes ne sont plus des numéros, forcées d'accoucher à la chaîne, mais où des discussions entre les femmes, les couples et le personnel sont possibles ; où les femmes et les couples peuvent avoir l'accouchement qu'ils désirent.

Nous appelons tous les travailleurs et en particulier les femmes à se mobiliser autour du personnel et des usagers de la maternité des Lilas, l'OCT, pour sa part, fera le maximum pour populariser leur lutte.

LE DELIT D'HOMOSEXUALITE EXISTE ENCORE !

La législation actuelle ne laisse rien passer dans les mailles de ses classifications : il y a le « détournement de mineur » (article 356 du Code pénal), « l'outrage public à la pudeur » (article 330), « l'attentat à la pudeur sans violence » (article 331 alinéa 1), « l'excitation de mineur à la débauche » (article 334-1), « l'outrage aux bonnes mœurs » (article 283 et 284).

Mais il existe encore un délit spécifique d'homosexualité, défini par l'article 331, alinéa 3 : « Sans préjudice des peines plus graves prévues par les alinéas qui précèdent ou par les articles 332 et 333 du présent code, sera puni d'un emprisonnement de six mois à trois ans et d'une amende de 60 F à 15 000 F quiconque aura commis un acte impudique ou contre nature avec un individu « mineur du même sexe ».

Alors qu'entre 1791 et 1942 aucun texte de loi ne réprimait explicitement l'homosexualité en France, nous devons l'introduction de ce « délit » au gouvernement Pétain, repris en 1945 par de Gaulle et aggra-

vé en 1960 par l'amendement Mirguet qui taxe l'homosexualité de « fléau social ». Travail, famille, patrie obligent.

Pour ce « délit », les derniers chiffres fournis par le ministère de la Justice sont les suivants :

— délinquants de plus de 18 ans : 1972 : 297. 1973 : 251. 1974 : 147. Délinquants de moins de 18 ans : 1971 : 46. 1972 : 9. 1973 : 10.

Ces chiffres dénotent une certaine baisse de la répression légale ces dernières années. Mais qu'on ne s'y trompe pas : la répression psychiatrique et la canalisation des homosexuels vers un ghetto commercialisé (boîtes, films-pornos, sex-shops)

permettent de maintenir le contrôle de l'Etat sur les « déviants » sexuels. Et si un ministre se met en tête « d'assainir » les lieux publics, l'arsenal juridique est toujours là pour permettre une recrudescence de la répression.

C'est pourquoi il est important que les militants homosexuels qui commencent à lutter contre leur oppression ne négligent pas de se battre contre ces lois sclérotées. Et qu'ils se battent aussi pour être soutenus dans cette lutte par toutes les organisations du mouvement ouvrier.

147 condamnations pour délit d'homosexualité en 1974 : c'est encore 147 condamnations de trop !

Jean Nicolas

Pour toute documentation, écrire à : ALEPH (Association pour la liberté d'expression des pédérastes et des homosexuels), 71, rue de Bagnolet 75020 Paris. Tél. : 370.69.14.

L'ATTRAIT DU ROMANTISME



L'hypertrophie du « moi », la propension au délire ou à la dérive, l'enfouissement solitaire, la marginalité, la désillusion, la révolte fébrile, toutes ces caractéristiques du romantisme sont, dans une certaine mesure et en changeant ce qu'il faut changer, des attitudes encore familières aujourd'hui. Et il n'est pas étonnant de voir actuellement des titres de pièces romantiques faire l'affiche de plusieurs théâtres.

Le romantisme a été un mouvement d'ampleur internationale, mais remarquable surtout dans les pays économiquement développés, c'est-à-dire qu'il est d'abord un mouvement européen, marquant le premier tiers du siècle dernier.

Dans un climat social où la bourgeoisie porte ses derniers coups à l'aristocratie, et où les premières révoltes dures du prolétariat font éclater au grand jour l'incapacité de celle-ci à promouvoir ses

grands idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité, une bonne partie de l'intelligentsia politique, littéraire et artistique réagit contre l'ordre inique, vénal, trivial, la soumission des valeurs humaines aux valeurs marchandes, la corruption, le mensonge que le capitalisme institutionnalise... Le hiatus que celui-ci creuse entre l'épanouissement de l'individu et son ordre social, la rapide dégradation des valeurs qui dément concrètement les promesses d'une bourgeoisie tout juste arrivée au pouvoir, sont deux données fondamentales de la désillusion, du désespoir, du retour réactionnaire au passé médiéval et antique où sombre le romantisme dans sa révolte sans rémission.

Le hiatus entre l'individu et l'ordre social, bien que dans des formes différentes, est toujours fondamentalement valide. Quant à l'impasse sociale qui

mène à la désillusion, la dégénérescence de la révolution russe et les trahisons répétées du mouvement ouvrier ont largement contribué à l'alimenter. Cela justifie l'attrait du romantisme. Mais il n'y a pas que cet aspect : la révolte romantique a été également ravivée par l'esprit de 68 et la remontée des luttes révolutionnaires...

Nous parlons ici de « *Penthesilée* » de Heinrich von Kleist (1), et parlerons dans des prochains articles, de *Chatterton* de A. de Vigny, montée par la compagnie de Jourdeuil (2) et des *Brigands* de Schiller (3).

- (1) Par le théâtre 9, au théâtre de la Tempête, Cartoucherie.
- (2) Théâtre Récamier.
- (3) Au théâtre de la Ville.

PENTHESILEE, L'AMAZONE PAR QUI LE MALHEUR ARRIVE

Heinrich Von Kleist

Kleist fait partie de la première école romantique allemande, peut-être plus engagée dans la politique que la suivante. Kleist, hobereau est un nationaliste pour un Etat monarchique, contre le cosmopolitisme et le libéralisme bourgeois (cf. le Prince de Hambourg). Ses positions réactionnaires et son romantisme vont de pair. Mais sa critique du progrès l'amène à soulever de manière pertinente la corruption dans les institutions (La Cruche cassée). Il se suicide à 34 ans, en 1811.

Une femme qui déchire à belles dents l'homme qu'elle aime, voilà de quoi séduire les surréalistes (la traduction jouée actuellement est de J. Gracq). Mais si leur fascination ou celle de Kleist est l'amour absolu : oser mettre en pratique la formule : « Je t'aime tant ! Je crois que je pourrais te manger », la pièce comporte bien autre chose.

La tribu des Amazones est issue de la communauté des Scythes, dont il ne resta que les femmes après que l'ennemi ait tué les hommes et les enfants. L'occupant s'était assujéti celles-ci qui se révoltèrent, vainquirent et prirent l'engagement que les femmes deviendraient libres, que « jamais plus les hommes ne les asserviraient ». La tribu des Amazones se reproduisait lors de la fête annuelle des Roses, où les vierges se faisaient féconder par les hommes qu'elles s'étaient soumises au combat et qu'elles chassaient ensuite.

Aux côtés de Troyes, à la tête d'une légion, Penthesilée, reine des Amazones, est confrontée à Achille, roi des Grecs. C'est l'amour-fou. Mais l'Amazone ne

saurait-elle cher un homme qu'elle n'ait pas d'abord mis à ses genoux par l'épée. Contradiction tragique, car son amour, si elle y obéissait, conduirait Penthesilée au pied d'Achille. Dans le combat, Achille la terrasse, mais l'épargne et jette son arme aux pieds de la Reine évanouie. Revenue à elle, afin de mettre un terme au laisser-aller amoureux provoqué dans la tribu, on laisse croire à Penthesilée qu'elle a vaincu Achille. Mais l'ordre des Amazones impose trop à Achille : il veut bien se soumettre à une femme, mais à condition qu'il puisse la ramener à la maison et en faire, lui et lui seul, la Reine de son peuple. Il est donc obligé de lui révéler la vérité. L'ordre social les sépare. Mais Achille ne supporte pas la séparation. Désormais prêt à transgresser toute obligation et tout honneur, il provoque Penthesilée en duel et cette fois pour se faire réellement vaincre et se mettre à ses pieds. Hélas, Penthesilée, aveuglée par l'orgueil d'amour, le prend tout ce qu'il y a de plus au sérieux et lui fonce dessus avec sa meute de chiens et le dévore. Apprenant par la

suite la mise en scène d'Achille, elle se morfond de ne pas s'être soumise à lui et va mourir à ses côtés.

En dépit de ce schéma un peu caricatural, la pièce est cependant très étoffée et riche. Mais s'agit-il, comme le voulaient Kleist et Gracq, de deux êtres isolés défiant les barrières sociales, tout simplement au nom de leur légitime passion ? Pas exactement. Achille, en allant se rendre à Penthesilée, cesse d'être un homme, banni par les siens, il perd tout statut social et l'accepte. Tandis que Penthesilée, quoiqu'avec outrance, a satisfait aux règles de la tribu. Mais ces règles sont contre-nature. Quant à l'ordre naturel, qui consistait à se soumettre à Achille, faute d'y avoir sacrifié, par aveuglement, elle le paiera de la tragédie où elle entraîne Achille et elle-même.

L'amour fou n'est jamais tout-à-fait fou : il est maculé d'empreintes sociales, car céder à la passion naturelle, c'était céder à l'ordre masculin. Et si Penthesilée n'y cède pas, ce n'est pas consciemment mais par déraison. Le sens de la pièce de Kleist est réactionnaire.

SERIE NOIRE

ENCORE UN MANCHETTE !

MALAISE DANS LA CIVILISATION DES CADRES

Il fonce sur le périphérique. Il tourne autour de Paris.

Quelques verres d'alcool sur l'estomac, le regard un peu trouble, les fesses sur un siège de cuir acajou, le tout enveloppé dans une Mercedes gris acier. Une déprime lancée à 140 km/h. Pas l'envie de se tuer, non. Mais plus tellement le goût de vivre non plus. Le malaise, quoi. Ça tombe bien, il est cadre. Il illustrera donc le malaise des cadres. D'une manière bien particulière. Car ce Georges Gerfaut, patavagant dans le charnier nat. est un héros de roman. Le dernier-né de J.-P. Manchette, pour être précis (1).

Ce qui lui vaut d'illustrer ledit malaise en étant poursuivi par deux tueurs, en étant victime de trois tentatives d'assassinat, en s'offrant un intermède écologique dans les Hautes-Alpes et, pour finir, l'assaut de la demeure d'Alonso Emerich y Emerich, nazi dominicain (de la République dominicaine, s'entend), à la retraite angoissée.

« L'intérieur de Georges Gerfaut est sombre et confus. On y distingue vaguement des idées de gauche », dit son papa. Ce qui vaut aux initiés, c'est-à-dire des milliers de soixante-huitards et autant de pré-soixante-huitards, de retrouver ce parfum qui fait des

Manchette des « polars » différents. Vous pouvez citer beaucoup de Série noire, vous, où un délégué CGT menace de sortir le patron « par la peau du cul », où le « héros » a milité dans sa jeunesse à la Fédération Seine-banlieue du PSU et vit avec une femme qui ne cesse de lire du « Kollontaï » que pour entamer un « Castoriadis » sur l'expérience du mouvement ouvrier ?

Clin d'œil facile, d'accord. Mais comme souvent — pas toujours — chez Manchette, ces détails ne sont pas gratuits. Ils enracinent les personnages dans un quotidien

qui est sans doute celui que Manchette, par son histoire, connaît le mieux : l'intelligentsia de gauche. Et

leur rôle est double : si, sur le moment, ils désamorcent la lecture et permettent une prise de distance rigolarde par rapport au roman, au bout du compte, paradoxalement, ils renforcent l'épaisseur des personnages. Après tout, ce sont les autres, qui en ignorant ou passant sous silence lesdits détails, fabriquent des polichinelles.

D'autant que Manchette n'en reste pas là. « Son » cadre, quand il va se baigner à vaguement honte de sa

peau trop blanche ; en vacances, il s'engueule avec sa femme parce que la location est minable ; ses filles l'embrassent pour qu'il leur loue une tèle. On y croit... presque. Car brusquement, tout dérape, se dérègle, et empêche toute identification. Les péripéties policières (pour parler comme la presse du cœur) sont extraordinaires, au sens propre du terme. Le luxe des détails — calibrage des armes, angles de tir, etc. — les irréalisent. A l'image du but de la chasse organisée dans *le Petit Bleu* : la vaste maison-forteresse isolée, où la crasse s'entasse sur les meubles, à l'exception de la chaîne hi-fi qui distille dans toutes les pièces du Grieg ou du Liszt. Pendant que le propriétaire vérifie obsessionnellement portes et fenêtres,

une chienne « bullmastiff » sur les talons.

Tout un côté énorme, quasi picaresque, raconté de sang-froid, d'un ton détaché qui voisine avec une description du quotidien soignée, amoureuse du détail. La marque Manchette, c'est ça : sur 150 pages, ce perpétuel aller-retour qui dérange le train-train du polar classique et, en prime, un style décontracté. On ne sait pas trop où on va, mais on y va. Avec allégresse, jusqu'au bout : Gerfaut qui tourne sur son périphérique « en écoutant de la musique West Coast principalement des blues, sur son lecteur de cassettes ».

E.E.

(1) *Le Petit Bleu* de la côte ouest par Jean-Patrick Manchette. Série noire

Jeudi 20 janvier à 20 h 30 sur FR3

LE MEPRIS DE JEAN-LUC GODARD

Culture
et carnet de chèques

Le Mépris, c'est un roman de Moravia. Psychologique et un tantinet démagogique, sur un amour qui finit, dans le milieu du cinéma. Puis, c'est une commande à Jean-Luc Godard. Ce jeune homme, déjà plus si jeune, a l'habitude de mettre les pieds dans le plat. Même que le plat commence à s'y habituer. Godard est en passe de se faire « récupérer », comme on dit chez les idéologues de la consommation.

Godard ne se fera pas récupérer. Si son « marxisme-léninisme » des années-Mai paraît à certains quelque peu pittoresque, il lui aura permis de pas s'endormir, bercé par le clapotis de la Nouvelle Vague ressassée. Godard ne serait pas le Verneuil de la nouvelle génération. Il reste un emmerdeur, un empêcheur de tourner des films en rond. Et tant pis pour les marchands de pellicule qui voyaient monter une nouvelle étoile au firmament de leurs études de marché.

Revenons au Mépris. C'est un bon titre. Godard a les coudees franches, un budget « honnête » et Bri-



Brigitte Bardot, Jack Palance, Michel Piccoli et Fritz Lang : l'odyssée des « naufragés du monde moderne » selon Godard.

gitte Bardot comme principale interprète (avec Michel Piccoli). Que va-t-il faire de tout ça, le Godard que tout le monde (enfin presque) attend au tournant ? Je vous le donne en mille : un film contre les budgets — toujours malhonnêtes. « Quand j'entends parler de culture, je sors mon carnet de chèques », dit le producteur (Jack Palance) à son cinéaste qu'il ne quitte pas d'une semelle (Fritz Lang qui rétorque : « Goering disait revolver à la place de carnet de chèques. »

Le cinéma selon Godard est bien l'un des su-

jets de Mépris (Godard s'attribue d'ailleurs le rôle du premier assistant de Fritz Lang) : référence à la littérature et aux grands maîtres du cinéma (ici Lang. Dans *Pierrot le Fou*, ce sera Samuel Fuller) ; comment le fric vient aux images, et réciproquement ; et surtout, comment se passent les relations entre les individus, modelés et décodés par l'appareil son-image.

« — Tu aimes mon cou ?
— Oui.
— Tu aimes mes fesses ?
— Oui. »

Première séquence du film qui sera, bien des années plus tard, reprise et autocritiquée dans *Tout va bien*, avec Jane Fonda. De la « système-star » (Bardot, ici à la hauteur de son my-

the) à la « star-anti-système », tout le sens d'un combat. Ni pour, ni contre le cinéma : un combat dans et par le cinéma.

Dernière séquence. Une mort très calme, très tranquille, très violente aussi : la voiture percute un poids lourd. Le visage ensanglanté de Bardot est détendu. Une fois de plus, cette image trouvera d'ailleurs son écho : dans *Week-End*, film soixante-huitard.

Godard marque ainsi qu'il ne fait pas des films, des objets de consommation ne renvoyant qu'à eux-mêmes. Il fait du cinéma, de la réalité faite d'images et de sons. Ne manquez pas le Mépris, fragment décisif de ce travail.

DANS L'OBJECTIF

MONTPELLIER

- L'hebdomadaire régional *Sud* a bien été visité par les plombiers, il n'en fera pas moins la fête avec vous, vendredi 21, de 18 h à 24 h au foyer rural de St-Mathieu de Trévières : il y aura le Cuarteto Cedron, Paco Ibanez, les Tréteaux du Midi et d'autres.
- Jeudi 20, au théâtre municipal de Montpellier, il y aura le Théâtre populaire des Cévennes, qui jouera *Arlequin les pieds dans l'eau*, les plombiers n'ayant pas réparé la fuite. A deux pas de là, au pavillon populaire, les étudiants occitans organisent une soirée *oc* avec Tocabiol du Gard, qui va bientôt sortir son premier disque. 21 h.

CLERMONT-FERRAND

- Après Amisol, pièce réalisée à partir des témoignages des travailleurs de l'usine occupée, le Théâtre permanent de Clermont-Ferrand présente *les Immigrés* de Jacques Kraemer, spectacle bénéficiant du soutien de la CGT, de la CFDT, de la FEN. 20 h 30, à la maison du peuple, place de la Liberté. 10 francs.

- Miss Blandish ne lit pas *Rouge*, tant pis pour elle ; pour elle, il n'y aura pas Or-

chidée. Pour tous les autres, c'est-à-dire les lecteurs de *Rouge*, la *Vieille Grille* fera 50 % de réduction jeudi soir. *Orchidée*, groupe de femmes musiciennes et électriques. C'est 1, rue du Puits-de-l'Hermite, 75006 Paris.

NANTERRE

En plein hiver, ça peut faire du bien de *Songer à une nuit d'été*. Surtout quand c'est une mise en scène de Petrika Ionesco (se reporter à votre quotidien préféré). A 21 h, au théâtre des Amandiers.

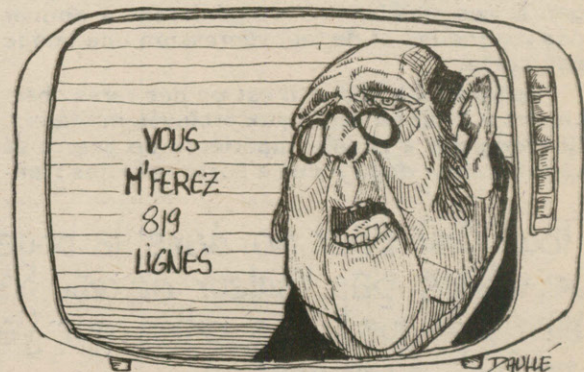
LYON

Lyon's love, encore du cinoche : *Nous nous sommes tant aimés* (E. Scola, Italie) ; *le Charme discret de la bourgeoisie* (Luis Bunuel, France) et *Comment Yu Kong déplaça les montagnes*, deuxième programme de la série de Joris Ivens et Marceline Loridan. Tout ça au Cinématographe, 44, cours Suchet, 69002. Tél : 37.24.84.

Mais si vous préférez le théâtre, Villeurbanne accueille au TNP, une vieille taupe aussi, à sa manière, *Jean-Paul Sartre*, dans un spectacle de Gérard Guillaumat et Robert Gironès. A 19 h 30. Tél : 84.70.74.

TELEVISION

Jeudi 20 janvier 1977



— TF 1 —

- 9.30 RTS promotion et télévision scolaire
- 12.15 Réponse à tout
- 12.30 Midi première
- 13.00 Journal
- 13.35 TV régionale
- 13.50 Objectif santé
- 14.00 Les 24 jeudis (Programme de télévision scolaire).
- 18.00 A la bonne heure Sois propre et tais-toi.
- 18.35 Pour les jeunes
- 19.00 La lune Papa (Feuilleton).
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Une minute pour les femmes
- 19.45 Eh bien, raconte
- 20.00 Journal
- 20.30 La famille Cigale (Feuilleton).
- 22.25 Allons au cinéma Des extraits de « bip-bip », le film d'Yves Boisset, du *Désert des Tartares*, etc.
- 23.00 Journal

— A 2 —

- 13.35 TV régionale
- 13.50 Accordéons en balade
- 14.00 Les après-midi d'Antenne 2
- 14.05 Aujourd'hui madame
- 15.05 La nouvelle équipe (Série).
- 18.00 Fenêtre sur...
- 18.35 Le palmarès des enfants
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Les partis politiques
- 20.00 Journal
- 20.30 Le silencieux (1972) Un film d'espionnage de Claude Pinoteau, avec Lino Ventura.
- 22.00 Cent mille images *Ceux de chez nous* (film de Frédéric Rossif) Réalisé à partir de documents filmés par Sacha Guitry. *Ceux de chez nous*, c'est ceux qui passaient chez le père de Guitry : Edmond Rostand, Anatole France, Sarah Bernhardt, Edgar Degas, Saint-Saëns, Auguste Renoir, etc.
- 23.00 Journal

— FR 3 —

- 18.10 AFPA Les métiers n'ont pas de sexe.
- 18.45 Pour la jeunesse
- 19.05 Magazines régionaux
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Tribune libre La banque du volontariat La charité aussi peut se mettre en banque...
- 19.55 Flash journal
- 20.00 Les jeux de vingt heures
- 20.30 Vedettes du cinéma français Le mépris (1963) Un film de Godard (cf. Ce soir sur FR 3).
- 22.15 Un journal, un événement

ABONNEMENT

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :
VILLE :
CODE POSTAL :

TARIF

	NORMAL	COLLECTIVITES	ETRANGER
1 AN	300 F	200 F	500 F
6 MOIS	150 F	100 F	250 F
3 MOIS	80 F		130 F
1 MOIS	40 F		65 F
2 MOIS	60 F		100 F

(Avion et pli fermé, écrire au journal)
— Compter un délai de huit jours minimum entre la demande d'abonnement et la réception du premier numéro.
— Le chèque barré est à l'ordre de Société de Presse Nouvelle avec la mention « abonnement ».
— Pour les plus fermés et l'envoi par avion, écrire au journal.
— Pour tout changement d'adresse, réabonnement, interruption d'abonnement, joindre 2 F en timbres.
— Pour toutes correspondances, joindre une bande d'abonnement

OBJECTIF 77 PAS CLOS !

Il manque
encore
12 millions



La souscription court toujours

ANCIEN TOTAL	544 001,60
Souscription bâtiments	800,00
Groupe taupe Broussais	150,00
F.M. Suresnes	150,00
P.B. Sainte-Savine	59,50
R.F. Massy	20,00
Anonymes à la librairie Rouge	206,30
D.B. maçon à Pau	100,00
F. Tog maçon Oloron	100,00
P.L. Paris	200,00
La Brèche Montpellier	130,00
Comité Rouge Montpellier	150,00
Deux sympathisants le Bourget	50,00
Diffuseurs Dijon	120,00
Groupe taupe PTT Orléans	50,00
Groupe taupe SNCF Orléans	50,00
C.S. Lyon	200,00
Prof. E.N. Nancy	50,00
Anonyme Nancy	10,00
Groupe taupe PTT Nancy	50,00
Souscription la Sorbonne	200,00
Profs Lycée de Rueil	150,00
J.C. Palaiseau	500,00
NOUVEAU TOTAL	547 497,40

LES MUTINERIES DE 1917

Présenté dans le cadre des « Dossiers de l'écran », le film « Pour exemple » de Losey a donné l'occasion d'un débat sur les mutineries de 1917 dans l'armée française. Il était prometteur, il fut décevant. Soixante ans après, les mutineries font encore peur. Des « témoins » de l'époque ont apporté des témoignages intéressants mais inévitablement partiels. C'était donc des historiens spécialisés qu'on attendait le plus de renseignements. Chacun dans son genre, ces spécialistes s'ingénierent à donner des mutineries et de leur répression une image édulcorée.

Pedroncini d'abord. Il est un des rares chercheurs à avoir eu accès aux archives militaires. Conférencier à l'École supérieure de guerre et collaborateur de la revue « Forces armées fran-

çaises », son souci de minimiser les faits est constant. Il ne songe pas à nier les mutineries, mais il les a réduites à une sorte de mauvaise fièvre due aux fautes du commandement. Spécialiste des archives et des comptes rendus officiels, il n'évalue la répression qu'à partir des exécutions « légales ». Il suggère que des exécutions sommaires ont certes eu lieu, mais sa science n'a pu permettre d'en évaluer le nombre. Pardi ! Il ne souffle pas mot non plus des nombreuses années de travaux forcés distribués au hasard des conseils de guerre.

Quant à Gacon, agrégé d'histoire, proche du PCF, son but était simple et limité. D'accord avec Pedroncini sur à peu près tout, il lui importait essentiellement de montrer le caractère « spontané » des révoltes. En aucun cas selon

rouge



lui, elles ne pouvaient être relayées par une remise en cause civile de la guerre. Elles n'avaient aucun contenu politique. Lamentable défense rétrospective de « l'esprit de guerre » !

Ces mutineries ont été longtemps cachées. On les avoue maintenant. Pour mieux les défigurer. Union sacrée autour de « l'instrument de défense » oblige.

Tout finit pour moi dans la boue le 10 novembre 1918. Je n'étais pas l'auteur de cette histoire là, mais elle était bien pire que toutes celles que j'avais inventées à grand renfort d'imagination.



Dessin de Jacques Tardi.
Editions Futuropolis.

« APPLIQUONS LA GREVE AUX ARMEES ! CROSSE EN L'AIR ET ROMPONS LES RANGS ! »

Le jour même où Lénine arrive à Pétrograd, le 16 avril 1917, le général Nivelle, en France, lance 60 divisions à l'offensive sur le front du Chemin-des-Dames.

Ce devait être le coup de boutoir décisif. C'est le massacre. L'attaque, conçue par Joffre plusieurs mois auparavant, reposait sur la surprise. En fait le commandement allemand est averti depuis longtemps de ce qui se prépare. Clemenceau, boute-feu notoire, clame : « Le sort du pays est entre les mains d'un irresponsable. » Mais dans les tranchées et les cantonnements, l'heure n'est plus à la furie patriotique. On y fait le bilan de l'offensive du Chemin-des-Dames. Il est terrible : 35 000 morts en moins d'une semaine !

Cette fin avril 1917 marque un tournant dans le conflit. Rarement comme cette fois-là, le mépris dans lequel les états-majors tiennent la vie de leurs hommes de troupe s'est manifesté de manière aussi provocante. Cette boucherie fait suite à bien d'autres. Entre août et septembre 14 : 730 000 hommes ont été mis hors de combat. Avril-juin 1915, offensive d'Artois : 449 000 hommes hors de combat, dont 135 000 morts. Février-juin 1916, bataille de Verdun : 443 000 hommes hors de combat, dont 180 000 morts. La dégradation lente, mais irréversible, de ce qu'il est convenu d'appeler « le moral des troupes » ne commence pas en avril 1917, mais avec l'offensive Nivelle, elle se transforme en crise ouverte.

« Vive la révolution, à bas la guerre »

Dès le 26 avril, apparaissent ce que les flics militaires appellent des « symptômes de défiance et de colère ». Le 3 mai, une insubordination collective se déclenche à la 2^e division d'Infanterie coloniale. Elle est réprimée, mais ailleurs déjà la révolte éclate, les actes de désobéissance se multiplient. Nivelle est limogé, Pétain le remplace. Sur les trains qui véhiculent des troupes fraîches, on lit : « Vive la paix ! A bas la boucherie... ! » Le sentiment qui domine, c'est le refus de l'absurdité, le refus des affrontements inutiles et sanglants : « On veut bien garder les tranchées, mais on n'attaquera pas. » « On en a assez de se faire tuer sur des fils de fer. » Mais il y a aussi plus précis. Pendant leurs rares permissions, les soldats s'informent, discutent avec leurs camarades des syndicats. Les grandes villes, Paris surtout, pullulent de déserteurs qui discutent avec les permissionnaires aux abords des gares. Alors, à Dormans, par exemple, le 25 mai, le mot d'ordre devient : « Vive la révolution ! A bas la guerre. » Refus de monter à l'assaut, insubordination, insolence organisée, formation de conseils de soldats : les officiers sont débordés. Ils n'y peuvent rien quand « leurs » troupes se débandent en chantant « l'Internationale » et la « Chanson de Craonne ». Certains se rallient.

A Paris, 100 000 grévistes manifestent dans les rues avec comme mot d'ordre : « A bas la guerre ». Mais la jonction ne se fait pas. L'odieuse « union sacrée » paralyse encore les travailleurs.

Aux cris de « A bas la guerre ! », qui éclatent à Chateau-Thierry dès le 26 avril, répondent vite des « Mort aux responsables ! » clamés dans des dizaines de cantonnements. Au total — selon l'état-major — 16 corps d'armée entrent peu ou prou en rébellion. En clair : une seule division sûre entre Paris et Soissons.

La fin de l'union sacrée

Comment expliquer la rapidité de ce phénomène qui, en quelques jours, paralyse l'armée ? D'abord, peu à peu mais inéluctablement, la classe ouvrière sort de la torpeur sanglante où l'ont plongé les dirigeants socialistes traîtres de la II^e Internationale en formant « l'union sacrée ». Des chiffres simples l'attestent. En 1914 : aucune grève dans les usines. En 1915, on en recense 98. En 1916, 314. Confusément, « l'esprit de guerre » est ébranlé. La Fédération des métaux dont Merrheim est le secrétaire et qui regroupe des ouvriers démobilisés pour des raisons économiques est le principal bastion de l'hostilité à la guerre. Les éclairs fragiles des conférences de Zimmerwald (septembre 1915), puis de Kienthal (avril 1916) jalonnent au niveau international cette résistance à la barbarie impé-

rialiste. Faiblement, et de manière parfois déformée, les échos de ces remous « de l'arrière » parviennent au front, rencontrant la grande lassitude, l'immense fatigue qui s'accumule depuis les premiers jours du conflit à travers les massacres, les offensives absurdes. Avril 1917 : c'est la fin d'un hiver effroyable pour les hommes des tranchées. C'est aussi la première lueur d'un printemps en Russie, et cela se sait.

Féroce et aveugle

Un exemple de cet isolement tragique : le 370^e RI. Le 2 juin, des centaines de soldats de ce régiment quittent le camp de Cœuvres en chantant l'Internationale. Ils sont en armes. Ils savent que des unités voisines sont elles aussi en rébellion. Ils ont vu défiler des troupes à Cœuvres, drapeaux rouges en tête, jetant des tracts.

Dans les rangs, il y avaient des officiers : « Faites comme nous. Tout le 3^e corps refuse de marcher. Cette saloperie de guerre sera finie après-demain. » Le 370^e se rallie, la mutinerie touche 1 500 hommes en quelques minutes, qui se dirigent vers Villers-Cotterêts, avec l'espoir de rejoindre d'autres soldats dans la région de Compiègne, et de marcher avec eux sur Paris. Au camp, il ne reste plus que 50 hommes, regrettant, à peine sont-ils partis, de ne pas avoir suivi leurs camarades. Les mutins bivouaquent dans un petit bois à une quinzaine de kilo-

mètres de Cœuvres. L'armée leur envoie un émissaire au bout de quelque temps. Un officier qui amadou les mutins en se faisant appeler non pas « mon capitaine » mais « camarade ». Ils écoutent ses propositions. Ils savent qu'ils sont cernés, qu'on n'hésitera pas à les mitrailler. Paris est loin, le contact avec les autres troupes inexistant. On leur promet la vie sauve s'ils rentrent à Soissons. Après avoir délibéré, ils acceptent. Une fois à Soissons, des officiers passent dans leurs rangs, repèrent les « meneurs ». Ils choisissent arbitrairement 32 otages. Un conseil de guerre, hâtivement formé, les juge en quatre jours : parodie de justice. La plupart des hommes sont prostrés. Tous les accusés sont déclarés coupables. Dix-sept sont condamnés à mort, les autres aux travaux forcés. Par tactique, Paris accorde les recours en grâce, sauf pour un cas. « Humanisme » cynique : la victime expiatoire de la grande trouille est choisie parce qu'elle n'a pas de famille. Conduit devant le peloton d'exécution, composé de ses camarades, l'homme refuse, comme bien d'autres, de se laisser bander les yeux : « J'ai toujours regardé la mort en face. Epargnez-moi ça ! »

On ne dispose que des chiffres officiels. Vraisemblablement sous-estimés, ils sont cependant éloquents : de fin avril à fin septembre 1917, il y a eu 119 cas « d'indiscipline collective », dont 110 qualifiés de « sérieux ». Sérieux veut dire en

l'occurrence que tout le régiment est entré en rébellion. Parallèlement, il y a eu, en 1917, 22 000 désertions (contre 8 924 en 1916).

La répression fut féroce, et largement aveugle. Commandement militaire et gouvernement surent se donner les moyens de leur revanche : délais de procédure légale abrégée, procédure de révision supprimée en cas de refus collectifs d'obéissance (ce qui était le cas 9 fois sur 10), et pour couronner le tout, un président de la République abdiquant son droit de grâce entre les mains du commandement militaire. Painlevé déclarait à la Chambre : « Qu'on me fasse fusiller si l'on veut quand tout sera fini, mais qu'on me laisse rétablir l'ordre. »

L'ordre a été rétabli, leur ordre. De mai à octobre, les conseils de guerre ont tourné à plein régime : 412 condamnations à mort, dont 356 commuées en peine de travaux forcés. Chiffres officiels, toujours... Car si on insiste beaucoup sur la bienveillance de l'état-major et de Pétain dans la « reprise en main » (permissions plus nombreuses — une fois tous les quatre mois ! —, tournées des popottes, amélioration de l'ordinaire, etc.), c'est pour mieux faire oublier la sauvagerie de la répression. Elle fut équivalente à la peur qu'avait eue la bourgeoisie et sa valetaille galonnée. C'est dire.